afiph
www.afiph.org

TOUS LES POSSIBLES

Rapport annuel 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ – RAPPORT FINANCIER – ORIENTATION 2025

Le mot du Président

Daniel Payerne-Baron

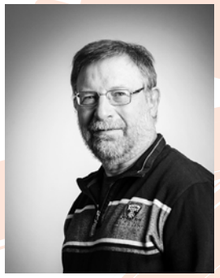

Dans un premier temps je souhaite remercier l'ensemble des professionnels pour leur engagement quotidien qui permet à nos établissements non seulement de fonctionner, mais aussi de se transformer pour préparer l'Afiph de demain et tous les secteurs de l'association sont concernés.

Ces transformations sont nécessaires pour prendre en compte l'évolution des politiques publiques mais aussi, et c'est le plus important, pour répondre aux aspirations des personnes que nous accompagnons.

Ces évolutions doivent aussi être intégrées et comprises par les familles et les aidants

Ces évolutions doivent aussi être intégrées et comprises par les familles et les aidants et c'est le rôle de l'association d'assurer cet accompagnement.

Que ce soit pour le quotidien des actions de l'association ou que ce soit pour la gestion des évolutions, le contexte économique ne nous aide pas, nous devons dès maintenant apprendre à gérer au plus juste car les financements couvrent de moins en moins les évolutions des coûts auquel nous devons faire face.

C'est un changement de culture majeur.

Malgré ce contexte, il s'agit d'un appel à l'action, à la collaboration, à la transformation. Ensemble, nous avons le pouvoir de faire évoluer les mentalités, d'abattre les barrières et de créer des opportunités pour tous.

Ensemble, nous avons le pouvoir de faire évoluer les mentalités

Le projet associatif que nous sommes en train de construire, en prenant en compte les aspirations des personnes accompagnées, des professionnels et des familles, doit être le guide qui nous permettra au mieux d'intégrer les adaptions nécessaires à la pérennité de notre association.

Le chemin de l'autodétermination, de l'inclusion s'ouvre devant nous. Chaque geste, chaque idée, chaque voix compte. Continuons à rêver, à agir, à changer pour que cette association vieille de plus de 60 ans soit un des leaders de l'accompagnement pour les 60 prochaines années.

Le chemin de l'autodétermination, de l'inclusion s'ouvre devant nous. Chaque geste, chaque idée, chaque voix compte.

Le mot du Directeur général

Philippe Nicot

Notre association a connu un environnement financier difficile en 2024 qui se répercute dans ses comptes avec notamment les impacts de la hausse des coûts de l'énergie, de la perte d'attractivité du secteur et des financements publics qui n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes.

Malgré cela, l'Afiph a vécu une année qui a vu les projets foisonner dans de nombreux domaines. 2024 a en effet été une année très riche d'initiatives, d'innovations, d'échanges qui font de notre association un acteur leader et reconnu dans son secteur d'activité avec toujours en ligne de mire, la recherche de la réponse la plus ajustée aux besoins de la personne et à ses envies.

Ainsi, la mise en place des dispositifs intégrés, la transformation de nos IME en DIME, le développement des réponses auprès de jeunes enfants ou adolescents porteurs de troubles du spectre autistique avec l'ouverture de l'UEMA à Vienne ainsi que le développement des places de Sessad dans le Nord-Isère font de notre association un acteur incontournable de l'autisme avec la volonté de continuer à s'améliorer dans l'accompagnement à travers la mise en œuvre de notre projet stratégique.

La transformation est en route également du côté de nos Esat avec la mise en place de nouveaux droits pour les travailleurs comme la mutuelle, la création d'une instance mixte, l'élection de délégués des travailleurs. Ces impacts concernent également le parcours des travailleurs vers plus d'insertion professionnelle, en lien avec France Travail et d'autres partenaires, le développement de la formation ainsi que la valorisation des compétences de tous.

En dehors du travail nous avons tous besoin de lieux de repos, de calme, dans lesquels nous pouvons nous détendre et laisser libre cours à nos envies. C'est tout l'objet de la logique domiciliaire qui vise à permettre à nos foyers de se transformer concrètement en chez-soi avec une trentaine de professionnels formés, qui sont devenus les ambassadeurs et chevilles ouvrières de cette transformation.

Ces transformations visent aussi à moderniser nos outils, à mieux communiquer, c'est la raison pour laquelle votre association investit fortement dans une évolution de ses applications numériques qui permettent de mieux partager et collaborer : Microsoft Office 365, dossier unique informatisé, nouveau système d'information ressources humaines, sans oublier les outils de gestion et d'achats qui se développent en 2025. Notre association sera ainsi parfaitement outillée pour piloter, dans la sécurité, des actions dans un environnement toujours plus contraint.

2024 sur le plan social a enfin vu la reconnaissance de tous les professionnels avec le Ségur pour tous. Plus particulièrement dans notre association, cela a également été une année de négociation autour de plusieurs accords dont l'organisation et le temps de travail mais aussi le renouvellement des instances de représentation du personnel avec la mise en place de 21 CSE dans les établissements.

Pour l'Afiph, 2024 a aussi été la première année du développement d'une offre complémentaire avec la naissance d'Afiph à dom. Cette année de découverte nous permet de mesurer la richesse de ce secteur et l'importance de ce lien si nécessaire avec les personnes à domicile qu'elles soient en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Enfin, je souhaiterais conclure en m'arrêtant sur l'engagement. Nos métiers sont peu valorisés certes, mais ils sont beaux, ils ont du sens dans une société où chacun se replie derrière son écran ou ses pseudo réseaux. Ces métiers sont riches de l'échange, de la solidarité au sein des équipes, ils sont riches de se savoir utiles et indispensables. Les regards et les sourires des personnes accompagnées permettent cette reconnaissance de l'engagement de toutes et de tous pour permettre tous les possibles. Même si nous continuons à nous battre pour d'autres reconnaissances !

La gouvernance

Créée en 1961, l'Afiph est une association familiale et gestionnaire d'établissements et de services dont la vocation est d'accompagner les personnes en situation de handicap. En tant que mandataire d'une mission d'intérêt général, l'Afiph a la responsabilité de s'adapter pour offrir et mettre en œuvre des services de qualité conformes aux politiques publiques. L'association tient compte de l'évolution des besoins et des exigences de chacun, en favorisant l'innovation et l'expérimentation, afin de garantir une offre constamment adaptée et réajustée aux attentes des personnes.

Parmi ses objectifs principaux, l'association souhaite faire en sorte que les personnes accompagnées puissent construire leur parcours de vie comme tout autre citoyen en étant actrices de leurs choix.

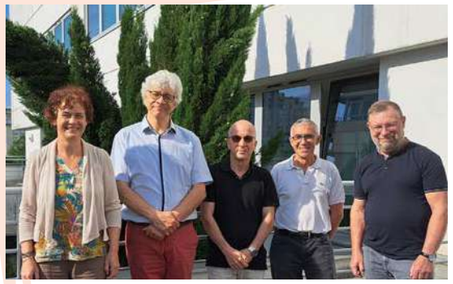

Les membres du bureau : Frédérique Breu, Présidente déléguée, Jean-Philippe Landru, Secrétaire général, Gilles Vuillemin, Secrétaire général adjoint, François Chauvet, Trésorier et Daniel Payerne Baron, Président.

Organigramme associatif

Assemblée générale des adhérents

↓

Conseil d'Administration

↓

Bureau présidence

↓ Direction générale Établissements et services

↓ Vie associative

Gérard Douheret, Directeur département Enfance, Eva De Jesus, Attachée de direction, Philippe Nicot, Directeur général, Anne-Laure Jouvet, Directrice des Ressources Humaines, Gilles Faure, Directeur Administratif et Financier, Corentine Le Goff, Directrice département Habitat et accompagnement, Arnaud Dordini, Directeur département Travail et Insertion, et Céline Masson, Directrice Qualité, Projets et évolution de l'offre (absente sur la photo).

PERMETTRE TOUS LES POSSIBLES POUR ACCOMPAGNER CHACUN, AU SEIN D'UN MONDE → QUI ÉVOLUE

Direction générale

Dans le respect des valeurs de solidarité, de respect mutuel et de dignité des personnes, l'Afiph a souhaité mettre en place une organisation centrée sur le cœur de métiers, l'accompagnement de la personne.

3 Départements pilotent l'activité des établissements :

- Département Enfance
- Département Habitat et Accompagnement
- Département Travail et Insertion

Directions "support"

- Direction Qualité, Projets et Evolution de l'offre
- Direction des Ressources Humaines
- Direction Administrative et Financière

Ambitions de l'Afiph

Permettre tous les possibles pour accompagner chacun est l'ambition du projet stratégique 2022-2026 de l'Afiph.

Cela signifie, pour tous les acteurs de l'association, de développer :

- une politique ambitieuse de développement du pouvoir d'agir,
- le renforcement des compétences,
- une démarche d'amélioration de la qualité au service des personnes accompagnées.

En 2025, la réflexion sur le nouveau projet de l'association est lancée. Ce projet associatif, clé de voûte des actions menées, décrit la raison d'être de l'association, acte son positionnement sans cesse adapté à un environnement nouveau, à des politiques et des besoins en constante évolution et à des personnes qui aujourd'hui expriment pleinement leurs souhaits pour un parcours de vie désiré.

La réflexion pour ce nouveau projet va impliquer l'ensemble des parties prenantes : gouvernance, professionnels, personnes accompagnées et proches et aidants. L'objectif est d'aboutir à une feuille de route pour le printemps 2026.

Le projet se déploie aussi autour de valeurs partagées par les équipes et qui constituent les piliers du projet stratégique 2022-2026.

Sommaire

Édito	p 2 à 3
La gouvernance	p 4
Ambitions de l'Afiph	p 5
Le rapport d'activité	
Les temps forts de l'année	p 6 à 7
Les Chiffres clés	p 8 à 9
L'action associative	p 10 à 11
Les Départements	
Enfance	p 12 à 13
Habitat et Accompagnement	p 14 à 15
Travail et Insertion	p 16 à 17
Les Directions supports	
Direction Ressources Humaines	p 18 à 19
Direction qualité, projets et évolution de l'offre	p 20 à 21
Contrôle & Audit interne RGPD	p 21
Direction des Systèmes d'Information	p 22
Le service communication	p 22
Direction du Patrimoine	p 23
Direction Administrative et Financière	p 24
Orientations	
Orientations FALC	p 25 à 27
Rapport financier	
Rapport Financier	p 28 à 31
Bilan 2023	p 32 à 33
Compte de résultat 2023	p 34 à 35
Les établissements	
Établissements et Services Enfance	p 36 à 41
Établissements et services Habitat et Accompagnement	p 42 à 51
Établissements Travail et Insertion	p 52 à 55

Les temps **forts** de l'année

AVRIL

Ouverture UEMA Vienne

L'Afiph a répondu à un appel à candidature lancé par l'ARS en juillet 2023 et a été retenue pour l'ouverture de cette nouvelle unité en milieu scolaire. Après un travail de préparation et le suivi de formations, l'unité a pu ouvrir le 2 avril 2024.

Il s'agit de la quatrième "Unité d'enseignement maternelle autisme" ouverte en Isère. L'UEMA permet la scolarisation d'élèves de l'école maternelle avec troubles du spectre de l'autisme (TSA). L'unité est implantée au sein de la maternelle Claude Bernard à Vienne.

MAI

Forum emploi : un événement inédit pour recruter

L'Afiph et Afiph à dom' ont organisé un forum emploi du médico-social, le 23 mai dernier.

Le forum, organisé sous un format inédit, s'est déroulé au sein de trois établissements voisins : La Monta ; La Charminelle et le foyer le Plateau (FAG) à Saint-Egrève. L'objectif était de faire découvrir les métiers du médico-social aux lycéens et étudiants, jeunes en recherche d'alternance, de métier ou encore aux adultes en reconversion.

JUIN

AG 2024

Le 15 juin dernier, l'Afiph a réuni ses adhérents, des professionnels et des invités pour l'Assemblée générale annuelle. L'après-midi était jalonnée d'interventions mettant en lumière les personnes accompagnées et les professionnels : la MAS La Charminelle a présenté son projet de transformation de l'accompagnement ; l'équipe du Pôle Enfance Nord Isère a évoqué comment les outils numériques viennent au service de l'accompagnement éducatif dans les IME.

Le Ségur pour tous

Revendiquée de longue date par les acteurs associatifs : la généralisation de la prime Ségur (238 euros bruts mensuels) aux personnels qui n'en ont pas bénéficié est désormais actée par l'arrêté du 25 juin 2024 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif, dits accords BASS. Il constitue une avancée majeure pour les salariés du secteur.

SEPTEMBRE

Colloque Handicap et sexualité

Le 17 septembre s'est tenue la deuxième édition du colloque handicap et sexualité, organisé par le groupe coordonné par Handiréseaux 38 et composé de l'Afiph, d'Alhpi, de l'Apajh, d'APF France handicap, d'Aria 38 et de Sainte-Agnès. Ce collectif, nommé « VAS » Vie affective et sexuelle, initié en 2017, répond à une volonté des directions d'établissements de promouvoir l'accès à une vie affective et sexuelle choisie, reconnue, parlée. Le colloque a rassemblé plus de 200 personnes : professionnels, familles et personnes accompagnées.

SEPTEMBRE

Semaine "Tous actifs"

L'Afiph a organisé sa première semaine « Tous actifs : ensemble contre la sédentarité » du 23 au 29 septembre 2024. Cette semaine visait à sensibiliser sur les bienfaits de l'activité physique. L'ensemble des établissements, professionnels comme personnes accompagnées étaient invités à participer. Cet événement a été soutenu par l'UGA, le CHU, l'ADPS ainsi que le CDSA38.

NOVEMBRE

Table ronde et spectacle Autisme

Pour la 2ème fois, l'Afiph a souhaité proposer la pièce de théâtre de Benjamin Oppert, "Je rêvais d'un autre monde". La représentation a été particulièrement appréciée, la pièce traitant de l'autisme d'une matière très fine avec tendresse, humour et une grande qualité de jeu des comédiens. En amont de la représentation, la table ronde a permis de partager des témoignages, des informations sur la prise en charge des personnes ayant des troubles du spectre de l'autisme ainsi que des échanges avec l'auteur-metteur en scène.

1ère édition du Salon des talents H+ de Bourgoin-Jallieu

Une réussite pour cette première édition en Nord-Isère, avec 181 candidats venus rencontrer les 14 employeurs présents pour près de 90 postes à pourvoir.

Les partenaires de l'événement : DDETS, Région Auvergne Rhône Alpes, département de l'Isère, ville de Bourgoin Jallieu, France Travail, Agefiph, Cap emploi, Mission locale, Ecole de la 2e chance.

DECEMBRE

La féérie de Vassilissa et les poupées

À Beaurepaire, l'année 2024 s'est achevée d'une manière particulièrement festive avec le point final du projet "Culture et santé" autour du conte "Vassilissa et les poupées".

Personnes accompagnées, enfants de l'école La Poyat et du Conservatoire, ont défilé dans la ville, en compagnie de la grande Vassilissa (poupée géante réalisée par les personnes accompagnées), en dansant et en chantant. Expositions et spectacles ont clôturé la journée dans une ambiance joyeuse pour les 600 personnes présentes. Un projet exemplaire, en termes d'inclusion et pour la qualité des réalisations.

Des ambassadeurs pour la logique domiciliaire

Afin de partager la dynamique autour de ce concept d'accompagnement au sein de l'association, le 3 décembre, un temps d'échange intitulé « Se sentir chez soi en établissement » a permis aux professionnels et membres du Conseil d'administration d'approfondir le sujet dans un cadre participatif. Ce fut également l'occasion de reconnaître officiellement une trentaine de salariés comme « ambassadeurs de la logique domiciliaire » qui, forts de leurs connaissances, ont pu à leur tour former d'autres professionnels de l'Afiph.

Chiffres **clés**

88 établissements et services répartis en 24 agréments et un siège social

4500 personnes accompagnées

2293 professionnels

RH :

380 postes ouverts (Enfance : 32.01% ; Habitat : 55.40% ; Travail : 12.59%)

874 candidats sur le site Afiph

504 formations et **2M€** consacrés à la formation

2 Journées d'intégration

85 alternants

100 métiers exercés à l'Afiph

75% de femmes

25% d'hommes

Cotation d'égalité professionnelle

84/100

882 adhérents

100 bénévoles

Associatif :

11 bureaux en 2024 et **13** CA

1 AG

93 donateurs

18 dossiers CRUQ

Qualité Projets :

9 évaluations de la qualité croisées réalisées en 2024

Contrôle interne

73 sessions de formation au DUI en 2024

596 personnes formées

Enfance :

7 classes externalisées

699 enfants / jeunes en IME / IMEP

210 enfants / jeunes accompagnés par les services

Habitat et Accompagnement :

307 personnes accompagnées en foyers de vie, EAM et EANM

1065 personnes accompagnées en foyers d'hébergement

500 places en SAVS

20 places au SAMSAH

Travail et insertion :

1200 travailleurs en ESAT

293 salariés

14 sites de production

Finances

Résultat global : **– 815 k€**

Gestion propre : **14 k€**

Gestion conventionnée : **– 829 k€**

L'action **associative**

L'action associative pour tous : les personnes accompagnées et celles qui attendent un acccompagnement.

Actions associatives

Un repas

Une sortie 4X4

Une exposition

Une boum

Une compétition, un cross

Et bien d'autres moments de partage !

L'action associative, c'est qui, c'est quoi ?

• **Des bénévoles, adhérents, parents, fratries, familles, amis qui se mobilisent** pour donner des sourires aux personnes accompagnées par l'Afiph. De l'opération brioches à l'aide aux séjours, en passant par les repas et après-midi festifs, des expositions ; tous se mobilisent pour permettre des moments de partage. Le sport, les sorties, la culture, les animations sont le moteur des sections locales qui organisent ces manifestations pour financer des activités hors des budgets conventionnés des établissements. L'action associative se sont également des réunions d'information, des temps de rencontre entre les familles.

• 27 bénévoles qui siègent au Conseil d'Administration, une fois par mois, pour suivre la vie des établissements, s'assurer de la mise en œuvre des orientations stratégiques avec les équipes de direction. Il faut saluer parmi eux des familles présentes à la création de l'association.

• Les référents de secteur sont au plus proche des personnes accompagnées, des accompagnants (familles et tutelles), ainsi que des établissements et leurs personnels. Ils siègent aux différents Conseils de la Vie Sociale.

• Le bureau se réunit une fois par mois, il est composé de membres du CA, du Président et du Directeur Général. Il travaille à la mise en œuvre des décisions.

• Tous ces maillons sont indispensables à l'action associative et nécessitent un recrutement constant de bénévoles, pour que vive la gestion associative de l'Afiph.

BILAN ANNUEL DE LA CRUQ*

En 2024, le nombre de dossiers examinés par la CRUQ est similaire à celui de 2023 soit 18 dossiers au total. Ces derniers comprennent 10 nouveaux dossiers (11 en 2023), 6 dossiers qui étaient déjà ouverts en 2023 et 2 dossiers anciens qui se sont réouverts.

En 2024, sept thématiques à retenir :

• **La thématique « Prise en charge » avec 4 dossiers (6 dossiers en 2023) :** Les situations, complexes, ont nécessité des relations plus approfondies entre les proches et l'établissement, et parfois l'intervention d'une personne qualifiée et/ou des réorientations avec un accompagnement plus important.

• **La thématique « Relation intra établissement » avec également 4 dossiers (1 dossier en 2023) :**
Pour ces situations, il s'agit de tensions entre résidents ou entre établissements et familles pour lesquelles différentes solutions ont été mises en place.

• **La thématique « famille » avec 3 dossiers (5 dossiers pour 2023) :** Il s'agit de situations avec des relations tendues entre famille et établissement. Le renforcement des liens entre établissements et familles et/ou l'intervention d'un administrateur ont permis de trouver des solutions.

• **La thématique « vie affective et la sexualité » avec 2 dossiers (1 dossier en 2023) :** Deux situations concernant des relations entre résidents ont été traitées (intervention du planning familial38, vigilance des professionnels et rappel des droits et devoirs).

• **La thématique « hygiène » avec 2 dossiers (2 dossiers pour 2023) :** Les deux situations ont concerné des prestations de ménage et la gestion du linge.

• **La thématique « demande de répit » avec 2 situations (1 dossier pour 2023) :** Deux situations se sont ouvertes en décembre 2024 et concernaient le besoin de répit.

• **La thématique « maltraitance » avec une situation (1 dossier en 2023) :** Pour cette situation, les actions mises en œuvre de manière coordonnées ont permis de trouver une solution de réorientation de la personne.

En conclusion :
Des évènements indésirables, évènements indésirables graves et/ou des plaintes et réclamations sont remontés en CRUQ par le service Qualité pour 8 dossiers. La commission a fait appel au dispositif GOS* et RAPT* interne pour 3 situations concernant des prises en charge difficiles. Il y a eu une plainte et un signalement auprès de la gendarmerie pour les situations concernant «la vie affective et la sexualité ». Un travail de communication sur l'instance de la CRUQ est en cours actuellement afin de mieux faire connaître ses missions auprès des familles ; une brochure sera mise à disposition des établissements et sera intégrée sur le site Internet courant 2025.

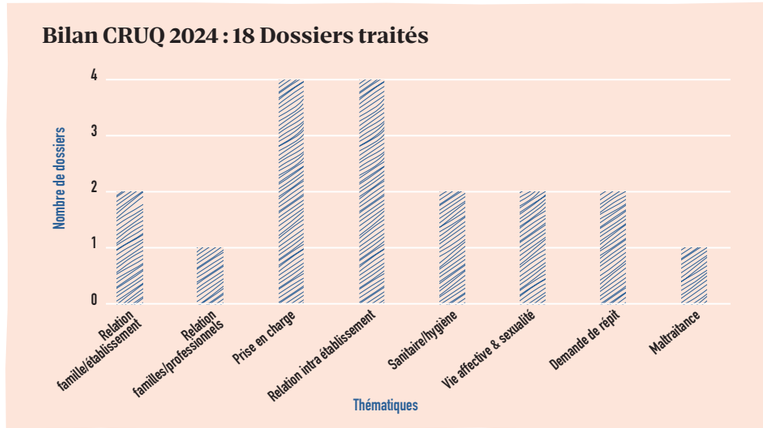

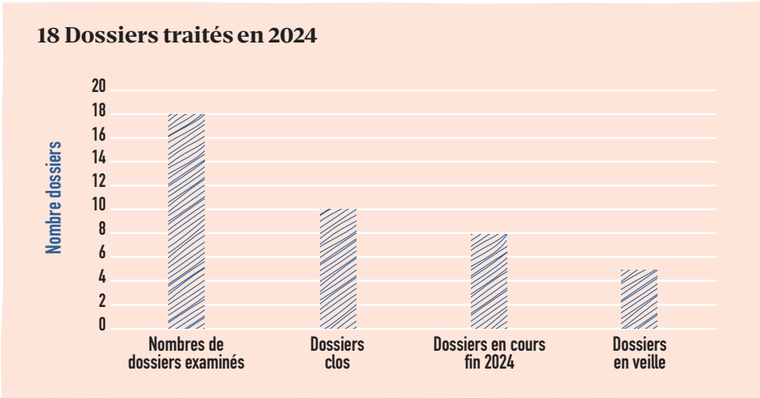

*CRUQ : Commission Relations Usagers Qualité
*GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse (MDPH)
*RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous

Département **Enfance**

En 2024, le département Enfance est resté fortement mobilisé sur la transformation et le développement de l'offre enfance, que cela soit sur la réflexion, la création de nouveaux services ou des projets immobiliers.

Les établissements et services répondent aux demandes priorisées pour des enfants identifiés par la MDA. Les DIME accueillent un nombre important de « situations complexes » qui nécessitent des moyens renforcés financés par l'ARS via des CNR (crédits non reconductibles). Le DIME centre-Isère, site de la Gachetière, est particulièrement repéré par les partenaires pour ces accueils mais le seuil qui pourrait fragiliser cet établissement est atteint.

L'attente de places en MAS, FAM et foyer de vie, contraint à maintenir en amendement Creton de plus de 130 jeunes adultes dont les plus âgés ont plus de 30 ans. Les listes d'attentes (600) sont toujours très importantes.

L'année 2024 a été rythmée par plusieurs temps fort.

La plupart de ces temps forts ont été communs à l'ensemble des établissements et services enfance.

L'accompagnement du CREAI pour avancer sur la transformation de l'offre enfance, avec pour thèmes :
- Définition d'un fonctionnement en Dispositif intégré,
- Les différents modes d'accueil et leur modulation,
- Définition des PMO : prestations en milieu ordinaire,
- La complémentarité et articulations entre PMO DIME et PMO SESSAD,
- Appui et fonction ressource,
- Ébauche de ce que pourrait être une plateforme de service.

> « Les tensions en termes de Ressources Humaines perdurent, mais l'activité est maintenue .

Ce travail permet de mieux appréhender la transformation en cours des Pôles Enfance en DIME (Dispositif Intégré Médico-Educatif) pour lesquels l'Afiph a reçu les agréments actualisés.

Évaluations externes prévues en 2025

- La préparation des évaluations externes prévues en 2025, en réalisant des évaluations croisées entre les 6 entités du département Enfance.

4 DIME

699 places en IME/IMEP

210 places en SESSAD

Nombre de professionnels

555 salariés (ETP)

10 Établissements et services organisés en **4** DIME (IME / IMEP)

1 Établissement spécialisé L'IME « Les Violettes »

1 Service (SESSAD) et dispositifs (PCPE, EMAS, EMISS, Répit)

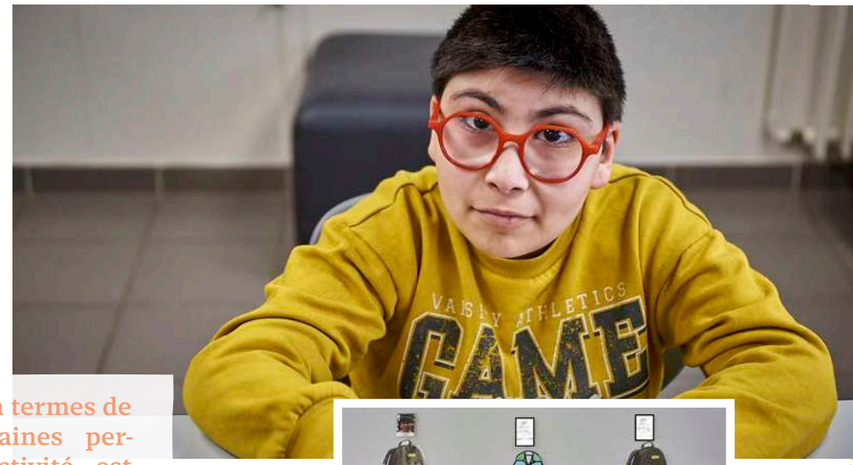

Transformation de notre offre

Dans le cadre de la transformation de l'offre, 2024 a vue l'ouverture :
- De l'UEMA à Vienne rattachée à l'IME la Batie du DIME IR,
- De toutes les places SESSAD TSA sur le Nord Isère,
- Du SAASPE : service d'accueil et d'accompagnement spécialisé petite enfance à l'IME les Ecureuils du DIME AGSI.

Renforcer la coopération avec l'Education Nationale

L'ouverture de ces différents dispositifs permet de renforcer la coopération avec l'Education Nationale.

Une ouverture des établissements sur 210 jours

Conformément au CPOM, le département Enfance a travaillé à une nouvelle organisation pour une ouverture des établissements sur 210 jours en 2026 avec une étape à 201 jours sur 2025, l'enjeu étant de :
- Dégrader le moins possible l'accompagnement au quotidien,
- Dégrader le moins possible la QVT,
- Maîtriser au maximum les nouvelles charges budgétaires.

La qualité / la quantité de prises en charge et d'accompagnements sont nécessairement impactées en passant de 195 jours à 210 sans augmentation des effectifs et des moyens : nombre d'accompagnements, durée d'ouverture hebdomadaire ou quotidienne, taux d'encadrement des enfants et des jeunes, etc.

Sur le plan patrimonial

- Mise en chantier de la plateforme d'accueil de jour de l'IMEP les Magnolias du DIME Isère Rhodanienne avec une réfection des VRD de la chaufferie et du cheminement de l'ensemble du site.
- Recherche et ingénierie de locaux adaptés (ERP) à Grenoble pour les services et dispositifs enfances en vue de l'extension du SESSAD TSA sur le Bassin Grenoblois (ouverture en octobre 2025).
- Dépôt d'un dossier de demande d'aide à l'investissement immobilier avec dépôt d'un permis de construire pour le futur site à Bourgoin-Jallieu du DIME Afiph Nord-Isère (début des travaux prévus au printemps 2025).

Département **Habitat et Accompagnement**

Fil rouge de l'année 2024, l'ensemble des établissements du Département a été évalué selon le nouveau référentiel HAS. Cette démarche fait écho à l'engagement fort sur la question de la promotion des droits et libertés fondamentales des personnes accompagnées. Elle a permis de valoriser le travail des professionnels et également de montrer le chemin pour les années à venir.

307 places en MAS, FAM et Foyers de vie

1065 places hébergement

500 places SAVS

20 places SAMSAH

Nombre de professionnels

994 Salariés (ETP)

Les questionnements induits par cet engagement sont vastes et sont ceux des professionnels et des familles. Au croisement de ce qui peut sembler irréconciliable (liberté / sécurité, autonomie / protection), la réflexion éthique devient un axe essentiel du quotidien des établissements et services.

4 Foyers de Vie

3 Foyers d'Accueil Médicalisés dont 2 unités FAM autisme (Grand Ouest, La Monta)

5 Foyers d'hébergement

11 Services d'Accueil de Jour

1 Le service d'accompagnement à la Vie Sociale

1 Le service d'accompagnement Médico Social pour Adultes

2 Maisons d'Accueil Médicalisées

1 Établissement spécialisé : UMAJAA – Unité d'Accueil de Jour

Si la promotion des droits aboutit, à priori, au développement du pouvoir d'agir et de l'autodétermination des personnes accompagnées, nous considérons que cela n'est pas possible sans à notre tour développer et encourager nos capacités à créer, innover et inventer.

En 2024, un groupe Afiph de près de 30 professionnels (Foyers de l'Isère Rhodanienne, Foyers Nord Isère, Foyers Centre Isère, Foyers Bernard Quetin) a été formé à la logique domiciliaire. Lors d'une demi-journée « Se sentir chez soi : la logique domiciliaire à l'Afiph », les équipes ont pu témoigner des petits (et grands)

> **" ...chacun peut imaginer, tester et finalement s'autoriser pour rendre le quotidien des habitants plus en adéquation avec leurs aspirations. "**

pas réalisés. Elles ont été l'exemple de ce que chacun peut imaginer, tester et finalement s'autoriser pour rendre le quotidien des habitants plus en adéquation avec leurs aspirations.

C'est précisément dans cette veine que le projet de transformation de l'habitat et de l'accompagnement a vu le jour. Le prisme choisi est très ancré sur la réelle participation des parties prenantes. Partir d'une feuille blanche pour imaginer le futur des Foyers de l'Agglomération Grenobloise et des Foyers Sud Isère Grésivaudan : voilà qui peut faire peur... ou qui peut enthousiasmer. Quoi qu'il en soit, cette démarche permet d'être acteurs et de réfléchir à des solutions très concrètes pour répondre aux difficultés rencontrées par les équipes et aux besoins et envies des personnes accompagnées.

Le Département Habitat et Accompagnement poursuit enfin sa construction. Au cœur des enjeux, l'interconnaissance est un préalable et un leitmotiv des actions. Les équipes développent des temps de partage entre pairs, au sein du département et avec les partenaires. La conviction partagée au sein du département est que l'innovation sociale et managériale est un puissant levier d'attractivité et de fidélisation par

> **" La conviction partagée au sein du département est que l'innovation sociale et managériale est un puissant levier d'attractivité et de fidélisation "**

le sens et l'engagement qu'elles encouragent. Dans un environnement complexe et incertain, ces boussoles guident les décisions et rassemblent.

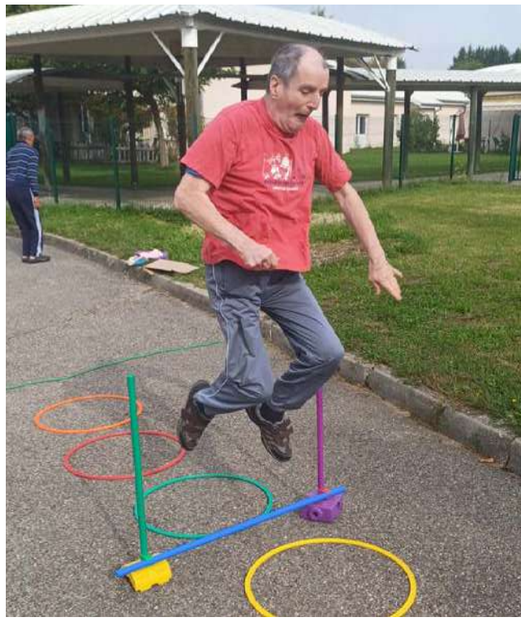

Département
Travail et Insertion

Cette année a été marquée par la poursuite de la transition suite à la reforme des Esat apportant davantage de droits aux travailleurs et renforçant la dynamique des parcours professionnels. 2024 a également initié le lancement du projet Esat 2025-2030 qui définira la stratégie d'Afiph entreprises pour la période à venir. L'activité formation a permis à 1581 stagiaires de bénéficier d'une action de montée en compétences.

FAITS MARQUANTS

Mise en œuvre de la mutuelle pour les travailleurs des Esat

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des travailleurs en Esat et en conformité avec le plan national de transformation des Esat, la mise en place d'une mutuelle obligatoire a été initiée à compter du 1er juillet 2025. Ce dispositif permet à chaque travailleur de bénéficier d'une couverture santé adaptée à ses besoins, en facilitant l'accès aux soins et en renforçant la prévention médicale. Un accompagnement personnalisé a été proposé afin de garantir une adhésion optimale et une compréhension des droits et des garanties associées.

Élections des représentants de l'instance mixte et des délégués des travailleurs d'Esat

L'année en cours a été marquée par l'organisation des élections des représentants de l'instance mixte ainsi que des délégués des travailleurs des Esat. Ces élections, moments démocratiques essentiels, ont permis aux travailleurs de s'impliquer activement dans la gouvernance de leurs établissements et d'être les porte-paroles de leurs pairs. Les nouveaux représentants auront pour mission de contribuer aux améliorations des conditions de travail et de favoriser le dialogue social au sein des établissements.

Lancement du projet Esat 2025-2030

Un projet d'envergure a été initié pour définir les orientations stratégiques des Esat de l'Afiph sur la période 2025-2030. Ce projet repose sur quatre axes stratégiques définis :

1 - Activités commerciales et de production / prestation
- Développement et diversification des activités commerciales.
- Renforcement des partenariats avec les entreprises des territoires.
- Ouverture et consolidation des prestations en Esat et chez nos clients.

2 - Évolutions des métiers / Rôles des équipes
- Formation et montée en compétences des travailleurs et encadrants.
- Redéfinition des missions pour s'adapter aux nouvelles exigences du parcours des travailleurs.
- Accompagnement des équipes dans les évolutions professionnelles.

3 - Offres d'accompagnement personnalisée & Parcours travailleurs
- Individualisation des parcours de travail et d'insertion.
- Développement d'outils et de formations adaptés pour les travailleurs.
- Mise en place de dispositifs favorisant l'autonomie et l'inclusion.

4 - Efficacité opérationnelle
- Amélioration des outils de gestion et des process internes.
- Digitalisation et modernisation des pratiques administratives et de production.
- Optimisation des ressources pour une gestion plus efficiente.

Journée institutionnelle des encadrants : « L'éthique dans nos accompagnements »

- Une journée institutionnelle dédiée aux encadrants a été organisée, le 17 juin 2024, à Bourgoin et à Voiron, autour de la thématique de l'éthique dans l'accompagnement des travailleurs. Cet événement a permis d'engager une réflexion collective sur les bonnes pratiques à adopter, les dilemmes éthiques rencontrés au quotidien et les valeurs fondamentales qui doivent guider les actions des professionnels.
- Cette rencontre a également été l'occasion de renforcer la cohésion des équipes et de partager des expériences enrichissantes, dans le but d'améliorer en continu la qualité de l'accompagnement proposé aux travailleurs en situation de handicap.

1210 places ESAT

Nombre de professionnels

293 Salariés (ETP)

11,8 M d'euros de CA pour les Esat

0,5 M d'euros de CA pour AEC

14 établissements et services d'aide par le travail répartis en **5** pôles

1 Centre de formation : Afiph Emploi Compétences

À VENIR EN 2025 :

Pour l'année 2025, Afiph entreprises attend les rendus et recommandations de la mission « Esat 2025-2030 » pour une mise en œuvre dans les établissements.

Également à l'œuvre : la proposition d'une réorganisation des directions d'Esat afin de renforcer un management de proximité. Cette évolution vise à améliorer l'accompagnement des travailleurs et à optimiser l'organisation des équipes.

Par ailleurs, 2025 marquera également le déploiement du nouvel ERP, un outil stratégique qui permettra d'améliorer la gestion administrative, la planification des activités de production et de service et l'efficience opérationnelle des établissements.

Direction des Ressources humaines

L'année écoulée a été marquée par des évolutions majeures pour le service des ressources humaines de l'Afiph.

La modernisation du Système d'Informations des Ressources Humaines (SIRH), le renforcement de l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap au sein des Esat, ainsi que l'élection d'une nouvelle délégation du personnel, sont autant d'étapes significatives. Des progrès ont également été réalisés dans l'harmonisation des pratiques de formation et la promotion de la santé au travail. En 2025, cette dynamique se poursuivra en consolidant les actions et en renforçant la présence sur le terrain.

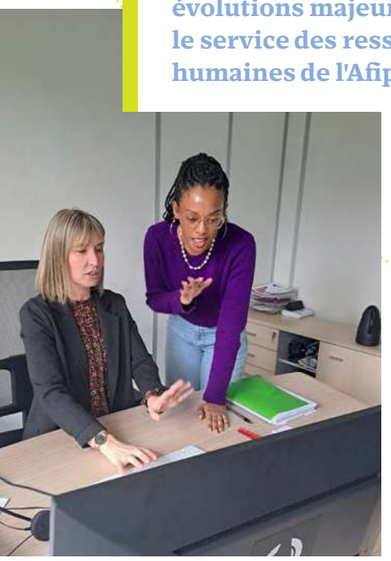

FAITS MARQUANTS

L'année a été rythmée par plusieurs évolutions structurantes :

Modernisation du SIRH : Une refonte complète du Système d'Information des Ressources Humaines a été réalisée, visant à améliorer la fluidité des processus administratifs et à optimiser la gestion des données du personnel. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de digitalisation, ainsi les logiciels NOVRH et OCTIME (incluant les travailleurs en situation de handicap en Esat) ont été lancés avec succès. L'implication et les questionnements des salariés ont permis de progresser vers un outil performant et précis.

Accompagnement des travailleurs en situation de handicap en Esat :

L'accompagnement professionnel et social des travailleurs en situation de handicap a été renforcé en partenariat avec les acteurs locaux, conformément aux recommandations nationales. Des initiatives telles que le DuoDay, des stages, mises à disposition et conventions d'appui, ont ainsi permis à plusieurs personnes de découvrir le milieu ordinaire ou d'y travailler à temps partiel ou complet, tout en conservant l'accompagnement médico-social et le droit de retour à l'Esat. L'offre de formation d'Afiph Emploi Compétences a évolué pour développer les compétences des travailleurs au sein de l'Esat ou en milieu ordinaire. Depuis le 1er juillet 2024, les travailleurs des Esat bénéficient par ailleurs d'une complémentaire santé collective.

Élection d'une nouvelle délégation du personnel :

L'élection d'une nouvelle équipe de représentants du personnel a permis de redéfinir les priorités du dialogue social et d'accompagner les transformations en cours. Cette initiative a renforcé la participation active des employés dans les processus décisionnels, favorisant ainsi un climat de confiance et de collaboration. En effet, le taux de participation lors de ce scrutin électronique a été de 52,60%. Le renouvellement des instances a été l'occasion de renforcer les compétences des acteurs du dialogue social par le biais d'une formation à destination des présidents de CSE et par l'organisation des formations obligatoires des élus.

Témoignage de Clara Levieziel, Monitrice-éducatrice aux Foyers Centre Isère

- **Quel est votre parcours ?**

Depuis le lycée, j'ai toujours voulu travailler dans le secteur social, en particulier auprès de personnes en difficulté. Après un service civique et plusieurs tentatives pour devenir Monitrice éducatrice, j'ai acquis de l'expérience en travaillant comme animatrice et en réalisant des stages et missions au sein de l'Afiph. Finalement, j'ai réussi le concours et obtenu mon diplôme après une formation de 2 ans.

- **Quel est votre poste aujourd'hui au sein de l'Afiph ?**

Je suis Monitrice éducatrice au SAJ Roger Darrier des Foyers Centre Isère, où j'accompagne des adultes en situation de handicap depuis 3 ans.

- **Comment décririez-vous votre métier ?**

Mon métier se résume par les mots accompagnement quotidien, soutien, écoute, et j'y ajoute des valeurs essentielles comme la bienveillance et l'épanouissement des personnes que j'accompagne. Je mets un accent particulier sur l'inclusion sociale et le respect de l'autonomie des personnes dans un environnement respectueux et bienveillant.

- **Qu'est-ce qui vous motive et vous plaît le plus dans votre travail ?**

Ce qui me motive, c'est d'aider les personnes à surmonter leurs obstacles et à révéler leur potentiel. J'apprécie le travail de terrain et la collaboration en équipe pluridisciplinaire, ainsi que la création de lien social et l'inclusion.

Stats recrutement 2024 :
380 poste ouverts
Enfance : **16%**
Habitat : **55.40%**
Travail : **12.59%**
874 candidats sur le site Afiph.

504 formations
2 M d'euros consacrés à la formation.

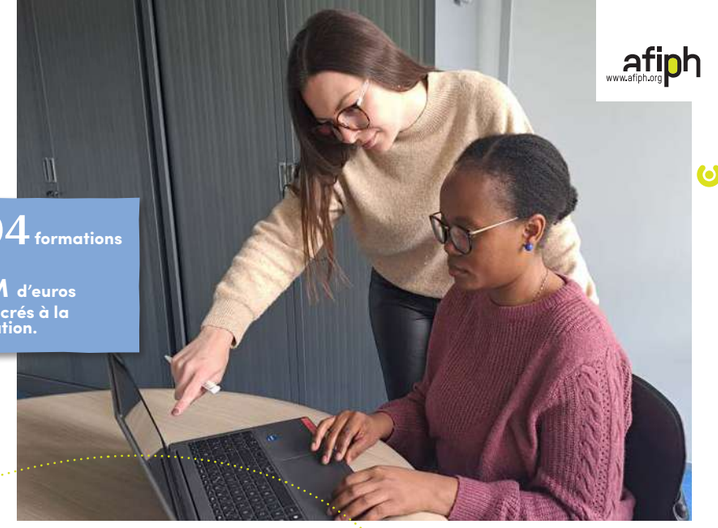

AXES STRATÉGIQUES ET PROJETS DÉPLOYÉS

Harmonisation des pratiques de formation :

L'Afiph poursuit sa politique formation définie sur les axes de développement principaux suivants :

- l'optimisation de la gestion administrative et financière de la formation permet une gestion plus efficace des ressources disponibles et une répartition plus équitable des opportunités de formation.
- la promotion et le développement de l'alternance constituent également un axe majeur. En effet, le recours à l'alternance est un levier stratégique en termes de recrutement et de développement RH. La formation systématique des tuteurs et maîtres d'apprentissage permet d'accompagner efficacement les alternants en favorisant leur intégration et la transmission des savoirs.
- le développement de formations en matière de santé et de sécurité au travail en lien avec le travail piloté par la Chargée de mission santé au travail. Ces actions s'inscrivent dans la volonté d'assurer la sécurité et le bien-être de tous, tout en respectant les normes en la matière.
- le renforcement du partenariat avec l'organisme de formation interne (Afiph Emploi Compétences) permet de proposer des formations sur mesure, adaptées aux besoins spécifiques du secteur d'activité et aux réalités du terrain.

Santé au travail :

Une démarche majeure de prévention des risques psychosociaux s'est déployée sur l'année par la mise en place d'actions de prévention des violences internes au travail (diffusion de la charte des comportements adaptés et inadaptés, sensibilisation thématique par affichage, début de la formation des managers) et un process de gestion des situations rencontrées (recueil des faits, analyse et plan d'actions).

Qualité de vie au travail (QVT) : Des actions ciblées ont été entreprises pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, ainsi que pour reconnaître les parcours professionnels.

À la suite des résultats du baromètre QVT en décembre 2023, la commission QVCT s'est réunie afin de les analyser et de proposer des actions de prévention. Ces propositions d'actions seront soumises à la Direction générale courant 2025.

En lien avec la prévention des troubles musculosquelettiques, un projet expérimental s'est déroulé dans le centre Isère. Celui-ci proposait aux professionnels des activités physiques et de bien-être sur leur lieu de travail. Une déclinaison de ce projet se réalisera en 2025.

PROJETS ET PERSPECTIVES POUR 2025

L'année 2025 sera dédiée à la consolidation des avancées de 2024, avec un accent particulier sur la proximité avec le terrain :

- Consolidation des outils RH : Le bon fonctionnement du SIRH modernisé sera assuré, ainsi que la formation continue des collaborateurs à son utilisation optimale. Des sessions de formation régulières et des supports pédagogiques seront mis à disposition pour garantir une maîtrise complète de l'outil. Les derniers modules du SIRH seront déployés (Gestion des parcours professionnels, formation, etc.), et les indicateurs sociaux seront construits.
- Accompagnement des équipes : un dispositif de soutien plus individualisé sera structuré pour les professionnels, notamment au sein des Esat. Cela comprendra des programmes de développement de carrière personnalisés par exemple.
- Développement de nouvelles initiatives RH : des pratiques innovantes en matière d'intérim seront expérimentées, notamment avec l'ouverture de l'agence Nactim sur le territoire isérois, permettant de renforcer la marque employeur et d'améliorer les pratiques d'intérim. Parallèlement, des salons et forums emploi seront animés, des interviews de salariés aux parcours singuliers au sein des établissements et services seront réalisées, afin de valoriser leurs expériences, d'alimenter les supports digitaux et d'augmenter la visibilité sur l'ensemble du territoire.
- Recrutement : face aux tensions de recrutement, le secteur médico-social doit renforcer l'attractivité des métiers en valorisant les carrières, en développant des partenariats et en améliorant les conditions de travail pour fidéliser les équipes. L'innovation et la digitalisation des processus (jobboards, IA, SIRH), ainsi que la diversification des canaux de recrutement et une approche inclusive, permettront d'attirer et d'intégrer de nouveaux talents.

CONCLUSION

L'engagement de la Direction des ressources humaines de l'Afiph reste guidé par la volonté d'être au plus près des besoins de ses salariés et des enjeux du secteur du handicap. En s' inspirant des meilleures pratiques, l'équipe s'efforce de créer un environnement de travail inclusif, innovant et résilient, prêt à relever les défis de demain.

Direction qualité, projets et évolution de l'offre

POINT QUALITÉ

Évaluations :

- Finalisation des évaluations pour les établissements adultes et les ESAT.
- Construction et diffusion du cahier des charges des évaluations qualité pour les établissements et services Enfance et sélection des organismes certifiés.
- Sensibilisation des CODIR de chaque ESMS des départements Habitat et Accompagnement/Travail et Insertion/Enfance, aux critères du référentiel national pour évaluer la qualité dans le médico-social.
- Finalisation des évaluations qualité croisées établissements adultes et ESMS Enfance en 2024.

Logiciel Ageval :

- Développement de la bibliothèque Ageval : outil de gestion documentaire de l'Afiph et mises à jour des droits et notifications.
- Suite aux évaluations, accompagnement des établissements et services à la mise en place de leur plan d'actions (Grand Ouest, 5 Esat, EANM Le Tréry).
- Actualisation des typologies des plaintes et réclamations, de la cotation de la gravité des déclarations d'évènements indésirables.
- Assistance aux professionnels : création, modification ou archivage du profil utilisateur, aide à l'utilisation des différents modules, etc.

Procédure d'accueil et d'admission :

- Finalisation des annexes de la procédure et des trames harmonisées d'outils de la loi du 2 janvier 2002 (validation par le Conseil d'Administration de la trame d'avenant au Contrat de Séjour, DIPEC).

Procédure de prévention et de traitement de la maltraitance :

- Communication aux professionnels de terrain et affichage pour les personnes accompagnées.

Newsletter qualité :

- 2 newsletters qualité transmises en 2024 afin de diffuser une culture commune de la DACQ (Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité).

Suivi et analyse des Evènements Indésirables (EI) et des Evènements Indésirables Graves (EIG) :

- Entre 2023 et 2024, le nombre de déclarations d'EI a augmenté de 14 % (2927 déclarations en 2023 et 3356 en 2024). Cette acculturation aux déclarations s'explique notamment par le renforcement de l'utilisation de l'outil Ageval et de son module déclarations. La sensibilisation/formation des ESMS à Ageval, démarrée en 2023, continue. Cette sensibilisation/formation a été complétée par de nombreux temps d'échanges et d'analyse des EI et EIG (CODIR Afiph, COPIL qualité Afiph, réunions dans les ESMS et lors des évaluations croisées, autoévaluations, CRUQ...). En 2024, le nombre de signalements d'EIG est resté stable : 49 (à l'identique de l'année 2023 : 47) dont 71,5% concernent les ESMS sous l'autorité de l'ARS.

Suivi et analyse des plaintes et réclamations :

- Sur l'année 2024, 116 plaintes et réclamations ont été signalées et traitées dans le logiciel Ageval pour l'ensemble de l'Afiph. Cette analyse et ce pilotage ont été rendus possibles grâce à la mise en application de la procédure adoptée le 16/11/22 par le CA, à une sensibilisation des équipes et aux échanges avec les administrateurs de l'Afiph.

9 évaluations de la qualité croisées réalisées en 2024 (MAS La Charminelle, FIR, FCI, DIME Centre Isère, Nord Isère, Isère Rhodanienne, Agglomération Grenobloise Sud Isère, SESSAD, IME Les Violettes).

41,5% des ESMS ont réalisé une enquête de satisfaction auprès des personnes accompagnées ou partenaires.

46% des ESMS ont intégré leur plan d'action dans Ageval.

À venir en 2025

Evaluations

Suivi des évaluations qualité des organismes certifiés pour les ESMS Enfance et les services adultes (SAVS-SAMSAH).

Finalisation des évaluations croisées Services adultes (SAVS-SAMSAH).

Procédure "plaintes et réclamations"

Mise à disposition, en collaboration avec le service communication, d'une fiche de témoignage, d'un flyer et d'une enquête Ageval à destination des personnes accompagnées, proches et partenaires.

Révision de la procédure.

Ageval

Organisation et animation de « visios » qualité, pour sensibiliser tous les professionnels aux déclarations en lien avec les rapports des évaluations HAS. Poursuite de l'accompagnement des établissements et services pour l'appropriation des fonctionnalités d'Ageval.

POINT PROJETS ET ÉVOLUTION DE L'OFFRE

Projet Facilit'avie :

Le projet Facilit'avie constitue la suite de l'appel à projets « Transformation » du Conseil départemental de l'Isère, et c'est donc avec son soutien, que l'Afiph s'est engagée aux côtés du centre de formation Expairtises PairFormhand. Ce projet vient rejoindre les objectifs de l'association de favoriser l'appropriation du pouvoir d'agir par les personnes qu'elle accompagne, en s'appuyant justement sur la pair-aidance. Ce projet ne fait que commencer et se prolongera sur 2025 !

Ateliers et journée citoyenneté :

Tout au long de l'année 2024, se sont préparés les ateliers de la citoyenneté, ateliers ayant pour objectif l'expression des personnes accompagnées par l'association. A la suite des ateliers, une journée de rencontre sera organisée en 2025 avec l'ensemble des établissements et services. Un sujet à suivre !

Contrôle & Audit interne RGPD

Faits marquants

- Contrôle et audit interne et RGPD : Intégration du pilotage du contrôle interne et de la gestion des risques dans le logiciel Ageval via le module intitulé « RISQUES »
- AVNS (Accompagnement Vers le Numérique en Santé et Médico-Social) : déploiement du projet ESMS Numérique, déploiement du projet module soins (BL SOINS), campagne continue de formations (plus de 800 professionnels déjà formés dans le cadre du déploiement de ces projets en cours).

2025 : projets à venir

- Contrôle et audit interne et Contrôle & audit interne & RGPD : campagne de mise à jour de la cartographie des processus et risques Afiph, ainsi que des documents cadres de conformité au RGPD de l'Afiph.
- AVNS : Lancement du projet « Portail DUI Personnes accompagnées et Familles »

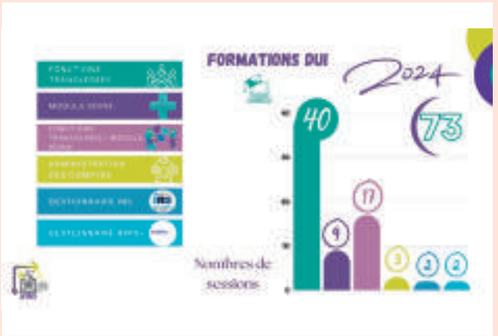

Direction des Systèmes d'Information

La Direction des Systèmes d'Information est responsable de la gestion globale des systèmes d'information et de communications, ainsi que leur alignement avec la stratégie de l'association. Elle joue un rôle clé dans l'évolution technologique et la transformation numérique.

FAITS MARQUANTS

- La création d'un « corpus doctrinal » autour de nombreuses publications (charte informatique, politiques d'emploi des matériels, double authentification...).
- La remise à niveau généralisée du parc informatique par des acquisitions ou des mises à jour techniques (+ 900 postes).
- Le numérique en santé avec le déploiement de l'oreille augmentée (Beaurepaire - la Monta), la Préparation des Doses à Administrer (PDA), enfin l'utilisation du module soins du DUI.
- L'appui - conseil dans la gouvernance IT d'Afiph à dom'.

À VENIR EN 2025

- La modernisation de l'infrastructure IT sur 12 sites.
- L'appui technique dans la mise en œuvre du nouveau progiciel finances et achats communs.
- Lancement d'une politique d'impression sécurisée.

Chiffres clés

4300 comptes de messagerie

1300 téléphones dont 600 GSM

900 postes de travail

Le service Communication

Le service communication de l'Afiph s'attache à assurer la visibilité de l'association sur le territoire et son attractivité en utilisant tous les leviers adaptés.

FAITS MARQUANTS

- Travail avec Afiph Entreprises pour améliorer et structurer la communication : mise en place d'un outil de remontée d'information, lancement du compte Linkedin Afiph Entreprises, nouvelle identité graphique et plaquette.
- Lancement d'une newsletter : « Le fil de l'Afiph » à destination des familles et aidants
- Lancement de la marque employeur.
- Organisation, en lien avec les établissements, d'inaugurations et déploiement d'événements.
- Accompagnement de la création d'Afiph à dom' (marque et déploiement des outils de communication...).

À VENIR EN 2025

- Lancement du projet d'Intranet pour l'Afiph.
- Poursuite du travail en lien avec les RH sur la marque employeur pour accompagner le recrutement et fidéliser.
- Accompagnement d'Afiph Emploi Compétences sur son positionnement et sa stratégie de communication.

Chiffres clés

2 numéros du journal externe "Flash"

12 numéros d'Afiph'actus (journal interne)

Réseaux sociaux :

Facebook 458 abonnés + **272** ↗

Instagram 160 abonnés **+74** ↗

LinkedIn 3394 abonnés + **600** ↗

Direction du Patrimoine

Un beau chantier !
En 2024, la plateforme de jour de l'IMEP des Magnolias à Saint Maurice l'exil aura bien avancé. Livraison prévue Mars 2025.

Ce chantier a été l'occasion de faire travailler tout le monde ensemble : la psychomotricienne, entre autre, côtoie le responsable travaux. Chacun s'écoute et partage ses besoins pour un seul but : créer un lieu d'activité de journée confortable et agréable pour les jeunes. Enfin l'Esat est venu réaliser les espaces verts du chantier pour poser la touche finale. Une belle collaboration entre tous les services Afiph et l'établissement pour arriver à un résultat respectant les objectifs, y compris financiers. Les équipes ont hâte d'inaugurer et de voir les premiers enfants en profiter en 2025.

L'équipe Patrimoine, au service des établissements

L'équipe Patrimoine, ambassadrice de la logique domiciliaire, porte les objectifs de l'association à chaque réunion, pour chaque projet et participe pleinement aux formations, tables rondes et réflexions qui animent les établissements pour repenser les établissements et formuler les besoins. L'équipe Patrimoine se structure avec l'arrivée des responsables travaux et a accompagné en 2024, les professionels des foyers d'hébergement pour faire évoluer les projets aux FNI, aux FIR et aux FCI en démarche domiciliaire avec l'aide du Département de l'Isère.

Un nouvel IME à Bourgoin-Jallieu

En novembre 2024, l'Afiph a obtenu le permis de construire du nouvel IME de Bourgoin-Jallieu pour préparer le déménagement de l'IME de Saint Clair de la Tour. Objectif : emménagement en 2027. Ce projet est issu d'un partenariat important avec la commune de Bourgoin-Jallieu, qui vend un grand terrain à l'Afiph dans le quartier de l'Oiselet.

HÂTE D'INAUGURER

Divers chantiers :

- Reprise des salles de bains de Grand Ouest.
- Réouverture de Muret Chatelet après une mise au propre et une réfection de la plomberie et des sanitaires.
- Réfection complète de la cuisine des foyers Bernard Quetin : chantier nocturne permettant le maintien de l'activité.

Objectifs 2025

- Un permis de construire pour les FIR Estrablin et un démarrage de chantier.
- Un permis de construire pour les FNI.
- Les études programmatiques et les premières études techniques pour la reconstruction des Foyers Bernard Quetin
- Un permis de construire pour la réhabilitation énergétique de l'Esat de Susville.

IME Bourgoin-Jallieu
Quelques chiffres :

3280 m² de surfaces de plancher

12560 m² de terrain

40 chambres

11.5 M€ TTC coût total du projet immobilier

Direction Administrative et Financière

La Direction administrative et financière (DAF) est composée de contrôleurs de gestion, de cadres comptables, comptables et aides-comptables ainsi que d'une acheteuse, d'une assistante de direction et du directeur, soit 32 professionnels.

La DAF assure un reporting régulier auprès du directeur général sur le pilotage des établissements de l'Afiph

Elle co-pilote le projet stratégique pour :

- Dégager des marges de manœuvre sur le plan financier pour accompagner l'évolution de l'offre et le développement,
- Déployer une démarche RSE.

Elle pilote la stratégie financière :

- En lien avec le Trésorier, assure un suivi mensuel de la trésorerie de l'Afiph,
- Anime les relations avec les partenaires financiers.

Pilote et garantit la révision comptable :

- Superviser la production de l'ERRD et des comptes administratifs et documents obligatoires associés (rapport de gestion),
- Interlocuteur privilégié des CAC.

Pilotage avec les directions de département de la mise en œuvre des investissements Afiph

Pilotage de l'EPRD :

- Elle participe à la politique achats et pilote les marchés centralisés hors RH et SI.

Elle est responsable du suivi budgétaire :

- Collecte, analyse, synthèse des données budgétaires en vue d'en assurer le reporting,
- Apporte un soutien auprès des directions d'établissements avec la disponibilité des équipes DAF (comptables et contrôle de gestion).

Elle participe aux instances : codir, commission financière, CSE (Siège, et Central), CDAO, copil qualité, selon les besoins au Bureau et CA.

Elle participe au dialogue de gestion avec l'ARS et plus globalement tout échange avec les financeurs.

À VENIR EN 2025

Assurer un reporting régulier auprès du DG sur le pilotage des établissements :

- Mise en place des outils de suivi avec la mise en place du nouvel outil SI Achats d'ici septembre 2025 et le SI Finances qui a démarré depuis avril 2025, et en lien avec le nouveau SI RH déployé en 2024. Reporting facilité par l'outil BI (Business Intelligence) qui permettra d'optimiser l'analyse des données et de créer des tableaux de bord adaptés.

Accompagner les projets patrimoniaux en cours sur 6 établissements :

- Participer aux comités de pilotage,
- Élaboration des plans de financement et équilibres budgétaires des projets.
- **Proposer des orientations d'investissements :**
- Procédures des PPI (Plan Pluriannuel des Investissements) adaptées aux financeurs (ARS et CD38) et aux Esat sur la partie commerciale,
- Avoir un suivi Afiph des investissements stratégiques et de renouvellement.
- **Pilotage du SI :**
- SI Achats/Finances ; SI facturations/frais de séjour,
- Copilotage de l'ERP ESAT.
- **Participation à la mise en œuvre du projet stratégique avec le co-pilotage de deux actions :**
- Poursuite de la démarche RSE sur des actions ciblées (gestion des déchets, mobilité, gestion des achats, économies d'énergie) puis participation à la vision stratégique RSE de l'Afiph,
- Dégager des marges de manœuvre sur le plan financier pour accompagner l'évolution de l'offre et le développement : démarrage de l'action en juin 2026.
- **Accompagnement d'Afiph à Dom'.**

Orientations 2025

Lors de la dernière AG, nous avions défini deux axes majeurs d'action tout en restant dans le cadre du projet associatif de l'association « Accompagner tous les possibles » :

- **L'autodétermination des personnes accompagnées,**
- **Remettre la famille au cœur de l'association pour redynamiser la représentation de l'association.**

Depuis quelques années, les politiques publiques se sont accélérées, favorisant une autonomie accrue des personnes accompagnées.

- Au niveau de l'enfance, nous avons transformé nos IME en DIME (Dispositif intégrés médico-éducatifs) et allons ainsi accompagner plus d'enfants avec toutefois un accompagnement plus ou moins partiel qui pourra conduire des familles à adapter leur organisation.
- Au niveau des adultes, la transformation des Esat, va vers une ouverture plus importante des établissements vers l'extérieur pour permettre une insertion dans le milieu ordinaire facilitée.
- Au niveau du logement, la mise en place de la logique domiciliaire va permettre à la personne de développer son autonomie dans la gestion de son lieu de vie, avec l'aide des équipes.

En 2024, 2025, nous voyons concrètement des projets se réaliser :

- La plateforme de jour de Saint Maurice-l'Exil est terminée et rentrera en fonctionnement au deuxième semestre 2025,
- La construction du DIME de Bourgoin Jallieu démarre avec l'objectif d'un emménagement en 2027,
- Le Foyer d'hébergement d'Estrablin, débute également avec les premiers terrassements en milieu d'année,
- Le projet de transformation de l'offre habitat des foyers sur le Grésivaudan et les FAG va prendre forme et passer dans la phase opérationnelle.

L'ensemble de ces projets est fondé sur les principes de l'autodétermination et de l'inclusion des personnes dans le tissu social des territoires.

- Remettre la famille au cœur de l'association :

- L'Afiph vient de lancer la redéfinition du projet associatif, c'est un des actes majeurs du pilotage de l'association qui permet de donner une vision à 5 ans sur l'évolution et l'adaptation de l'association.
- C'est une formidable opportunité pour les familles de se rapprocher de l'association et d'influer sur les orientations futures.

- Les évolutions des politiques publiques demandent une forte adaptation de l'association pour répondre aux besoins des personnes et de leurs familles. À titre d'exemple, pouvoir proposer une offre de répit adaptée pour toutes les familles, ou encore réfléchir à la mise en place d'un accueil '' périscolaire dans les DIME'', nous semblent indispensables. Les attentes et besoins des familles évoluent et nous devons être à l'écoute et pouvoir leur apporter une réponse, comme l'ont fait nos prédécesseurs.

Les orientations de l'AFIPH
Années 2025 -2026

L'AFIPH a un projet associatif.

Un projet associatif donne les orientations à suivre pour travailler.

Les orientations sont des objectifs à atteindre.

Le projet associatif de l'AFIPH **est d'accompagner tous les possibles.**

La loi demande que les personnes soient le plus **autonomes** possible.

Le projet associatif de l'AFIPH respecte la loi.

Les 2 grandes orientations de l'AFIPH sont :

- **l'autodétermination des personnes accompagnées.**

Ça veut dire accompagner les personnes à faire leurs propres choix.

- **remettre les familles au coeur de l'association.**

Ça veut dire écouter les besoins des familles.

Ce qui change dans l'accompagnement pour les enfants :

▸ Les IME deviennent des DIME.

Le DIME est un dispositif intégré médico-éducatif.

L'objectif des DIME est de favoriser ou maintenir l'inclusion.

L'objectif des DIME est d'accueillir plus d'enfants.

Ce qui change dans l'accompagnement des adultes qui travaillent en ESAT :

▸ Les ESAT s'ouvrent vers l'extérieur.

L'objectif est que les travailleurs d'ESAT puissent travailler dans les entreprises du milieu ordinaire.

Ce qui change pour le logement :

L'objectif est de permettre aux personnes :

- d'être plus autonomes dans leur lieu de vie

Quels sont les projets en 2025 ?

- ouverture de la plateforme de jour à Saint-Maurice-l'Exil
- début des travaux du foyer d'Estrablin
- amélioration des logements des foyers et des FAG sur le Grésivaudan

Quels sont les projets en 2027 ?

- ouverture du DIME de Bourgoin Jallieu

L'AFIPH prépare son projet associatif pour les 5 prochaines années.

Pour préparer son projet l'AFIPH réfléchit pour s'adapter :

- aux nouveaux besoins des personnes accompagnées
- aux nouveaux besoins des familles

Pour préparer le projet les familles vont pouvoir :

- donner leurs avis
- dire leurs besoins

L'AFIPH pourrait par exemple proposer :

- des temps de répit aux familles
- un accueil périscolaire dans les DIME

L'AFIPH tient compte de la loi et continuera à encourager :

- **l'autodétermination**
- **l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société.**

©European Easy-to-Read Logo : Inclusion Europe
Document validé le 01.04.2025 par les experts FALC de l'ESAT AECI : Patet Patet - Belaïd Sabiha – Sancho Matthieu

Rapport **financier**

LES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2024

Reprise de l'activité de l'ADPA

Cette activité d'aide à domicile a été reprise par l'Afiph le 01 janvier 2024. L'impact sur l'exercice est une charge exceptionnelle de 1010 k€

Fam/Foyer de Vie Bernard Quetin, protocole transactionnel avec le bailleur Actis

Au cours du dernier trimestre 2024, l'Afiph a signé un protocole d'accord transactionnel concernant le FAM/Foyer de Vie Bernard Quetin. Cet accord acte le transfert de propriété à l'Afiph qui va pouvoir engager la démolition et la reconstruction du bâti (excepté le bâtiment administratif) concerné par les malfaçons et vices de construction. L'impact positif sur le résultat 2024 est de 866 k€ (redevances + PCRC). L'indemnité reçue liée aux frais de démolition et de relogement (1.600 K€) n'a pas impacté le résultat, mais viendra en déduction du coût de reconstruction.

Esat : Dégrèvement de TVA

L'Afiph avait engagé une demande de remboursement de TVA pour les exercices 2019 à 2023 et avait été accompagné par un cabinet spécialisé. Ce dégrèvement a généré un produits net exceptionnel de 1.496 K€.

Le Ségur pour tous

Au 1er janvier 2024, le Ségur s'est étendu aux professionnels non encore bénéficiaires (services généraux, administratifs et directions). L'ARS a financé cette nouvelle mesure à hauteur de 1.203 K€. Pour les établissements sous compétence départementale cette mesure estimée à plus de 330 K€ n'a pas été financée.

Recours gracieux auprès du Département

L'Afiph a formé un recours gracieux en juillet contre l'arrêté de tarification 2024 en demandant le financement de mesures non prises en compte par le département pour un montant total de 2.836 K€. Ces mesures concernent le Ségur pour tous, la hausse de la valeur du point (en juillet 2022), la hausse des dépenses d'énergie, les dépenses liées à l'autorisation d'agrément du Siège (depuis le 1er janvier 2022).

Ce recours gracieux a été rejeté par le département. L'Afiph a engagé une procédure en contentieux qui est toujours en cours.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice connus au moment de l'élaboration du rapport des comptes annuels.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS :

Le résultat global dont l'affectation pôle par pôle est soumise à l'approbation de l'Assemblée générale est un déficit de 815 k€ (contre un excédent de 1.297 k€ en 2023). Il se ventile en :

- Excédent de 14 k€ pour la gestion conventionnée
- Déficit de 829 k€ pour la gestion propre.

LES RÉSULTATS PAR PÔLE :

La gestion conventionnée :

Pour le pôle de la gestion conventionnée, ce sont les résultats administratifs qui doivent être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les taux directeurs, qui permettent la revalorisation budgétaire à périmètre constant, ont été les suivants en 2024 : ARS : 0.81%, Conseil Départemental : SAJ : 1.1%, Foyers d'hébergement : 3.0% (Hors actions nouvelles et hors frais de siège, amortissements et frais financiers).

Le résultat administratif à affecter au titre de 2024 est un excédent de 14 k€ (contre un excédent de 1.075 k€ en 2023).

Il se ventile comme suit (en k€) :

Etablissements ONDAM	0
Etablissements ESAT (BPAS)	1 933
Etablissements Conseil Départemental de l'Isère	-1 484
Siège technique	- 267
Entité comptable de retraitement	- 168
Total	14

Rapport **financier**

Etablissements ONDAM :

Le total des produits ressort à 53.208 k€ dont 48.399 k€ de dotation globale, et les charges à 53.208 k€. Le résultat est de 0 k€ contre un excédent de 2.286 k€ en 2023.

Le Département Enfance et le SESSAD :
Avec la recomposition de l'offre enfance, les résultats des IME et du SESSAD doivent désormais être regroupés : ils sont en excédent de 1.147 k€ en 2024, alors que l'excédent était de 3.358 en 2023. La dégradation s'explique par le fait que les IME ont eu un recours important à l'intérim pour des situations complexes non totalement financées par les crédits non reconductibles. Par ailleurs, l'ARS a, dès 2023, distribué la dotation globale cible de 2026 : son excédent important va diminuer d'année en année avec la montée en puissance de son activité.

Le Département Santé-Hébergement :
L'année 2024 présente un résultat déficitaire de 1.333 k€ contre un déficit de 1.226 k€ en 2023, soit une baisse de 107 K€. La MAS Charminelle a réduit son déficit qui demeure cependant élevé (502 k€). La Mas Grand Ouest stabilise son déficit (433 k€), alors que le résultat du FAM La Monta se dégrade (-256 k€)

Dans les autres établissements :
L'UMAJAA est à l'équilibre (excédent de 3 k€ contre un excédent de 94 k€ en 2023).

Enfin, le SAMSAH est excédentaire de 183 k€ (Excédent de 154 k€ en 2023).

Etablissements Esat (Ondam) :

Les produits sont de 17.423 k€ contre 16.958 k€ en 2023 (+2.7%) et les charges de 15.490 k€ contre 15.742 k€ en 2023 (-1.6%). L'excédent à affecter est de 1.933 k€ (contre un excédent de 1.216 k€ en 2023). Les Esat ont bénéficié cette année d'un dégrèvement de TVA à hauteur de 1.079 k€. Ils ont tous un résultat excédentaire.

Les établissements sous compétence du Conseil Départemental :

Ils dégagent un déficit de 1.484 k€ (contre un déficit de 1.690 k€ en 2023), avant validation par l'autorité de tarification (qui peut conduire au rejet de certaines charges et à la révision de l'affectation du résultat).

Ce résultat défavorable est atténué par l'indemnité de 866 k€ relative à la démolition / reconstruction du foyer Bernard Quetin reçue en 2024. Mais il est pénalisé par le financement partiel de la nouvelle règlementation Ségur et de la revalorisation du point par le Conseil Départemental : L'impact défavorable sur le résultat de l'exercice 2024 est de 2.898 k€ se décomposant en 958 k€ pour la valeur du point, 810 k€ pour l'agrément du siège et 1.130 k€ pour la règlementation Ségur.

Un contentieux est en cours pour que l'Afiph obtienne le complément de financement.

L'ensemble des foyers ressort en déficit de 1.016k€ contre un déficit de 849 k€ en 2023 (dégradation de 167 k€).

Pour le département Santé-Hébergement, le résultat (déficit de 581 k€ contre un déficit de 1.103 k€ en 2023) provient principalement de l'établissement La Monta (-843 k€), alors que le foyer Bernard Quetin voit son résultat s'améliorer significativement (+ 386 k€ contre -565 k€ en 2023, grâce à l'indemnité de 866 k€ évoquée ci-dessus).

Le SAVS est en excédent de 113 k€ contre un excédent de 262 en 2023.

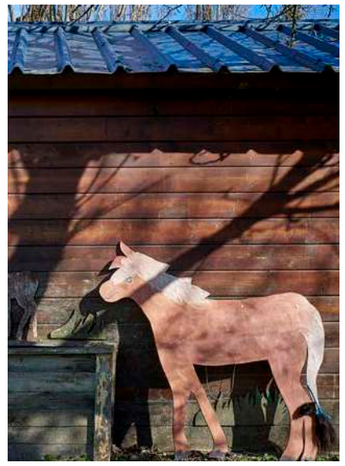

Le siège technique :

Le déficit du siège technique ressort à 267 k€, proche de celui de 2023 (-299 k€) :

Des charges de direction de transition, ainsi que des frais relatifs aux recrutements ne permettent pas d'atteindre l'équilibre.

La subvention associative d'équilibre sur les produits financiers, inchangée par rapport à 2023, s'élève à 55 k€.

La Gestion Propre :

La Gestion Propre affiche cette année un déficit de 829 k€ (contre un excédent de 222 k€ en 2023), s'articulant comme suit :

Etablissements ESAT (BAPC)	+702
AFIPH Emploi Compétences	-374
Tremplin	+4
Siège associatif	-1 161

Les ESAT (activité commerciale)
Le résultat des Esat ressort en excédent de 702 k€ contre un excédent de 109 k€ l'an dernier.

La production (11.682 k€) est en hausse de 6.0% par rapport à celle de 2023 (11.025 k€). Elle rejoint son

Rapport **financier**

niveau d'avant crise Covid (11.520 k€ en 2019).

Le taux de valeur ajoutée (46.7%) est en léger retrait par rapport à celui de 2023 (47.1%). La marge brute d'autofinancement se redresse à 1005 k€ contre 729 k€ lors de l'exercice précédent.

L'ensemble des ESAT a bénéficié du dégrèvement de TVA sur exercices antérieures à hauteur de 416 k€.

Par Esat, le résultat net se répartit ainsi (k€) :

k€		2 024
AENI	Nord Isère	136
AEIR	Isère Rhodanienne	313
AECI	Centre Isère	285
AEAG	Agglomération Grenobloise	-206
AESIG	Sud Grésivaudan	174
Total	**Esat BAPC**	**702**

Afiph Emploi Compétences (AEC) :
Ce pôle a pour mission d'être aux côtés des personnes en situation de handicap dans leur parcours de formation et la recherche d'emploi, ainsi que des professionnels chargés d'encadrer ces personnes : les produits d'exploitation (527 k€) sont en forte baisse par rapport à ceux de 2023 (1.011 k€). Le résultat net est un déficit de 374 k€ contre un déficit de 182 k€ en 2023.

Le résultat du Siège Associatif est un déficit de 1.161 k€ (contre un excédent de 314 k€ en 2023). Il se décompose comme suit :

- **Vie associative :** Le déficit s'élève à 217 k€ contre 182 k€ en 2023. Les produits (165 k€) sont en légère hausse, notamment grâce à des dons ou legs. Les cotisations (125 k€) sont encore en recul de 4 k€ cette année. Les charges (382 k€ contre 333 k€ en 2023) comprennent principalement des salaires et des charges externes (communication).

- **Le résultat financier** est un excédent de 423 k€, contre un excédent de 680 k€ en 2023.
Les produits financiers sont de 578 k€, contre 677 k€ en 2023.
Le résultat financier prend en compte les frais bancaires et l'impôt sur les produits financiers pour un total de 155 k€.

Enfin, les titres de placement avaient fait l'objet en 2022 d'une provision pour dépréciation. Même si la valeur d'acquisition de ces titres est garantie à l'échéance, cette provision doit être constituée pendant leur durée de vie si leur valeur de marché ressort inférieure à la valeur nominale investie. Au cours de l'année 2023, les valeurs de marché se sont appréciées et une reprise de provision a été constatée. En 2024 un complément de provision exceptionnelle a été comptabilisé à hauteur de 474 k€.

- **Le résultat exceptionnel** intègre le solde de la reprise de l'activité d'Afiph à dom' charge de 1010 k€.

- **Le résultat des sections locales** ressort encore cette année légèrement déficitaire de 21 k€.

Les investissements :
Les investissements s'élèvent à 6 860 k€ en 2024 (3672 k€ en 2023).

Ils concernent principalement :

Des immobilisations incorporelles / logiciels	(876 k€)
Les bâtiments	(1 635 k€)
Des équipements, matériels et agencements	(1 621 k€)
Du matériel informatique et de bureau	(441 k€)
Des immobilisations en cours	(2 287 k€)

Les immobilisations en cours sont des constructions : les Magnolias (2.000 k€) et le pôle enfance Nord-Isère.

Les ressources humaines :
Le coût total de l'emploi, incluant l'intérim s'élève à 97.761 k€, en hausse de 1.5% par rapport à 2023. L'effectif moyen ETP est de 1998 personnes (1960 en 2023).
Les rémunérations des travailleurs handicapés s'élèvent à 18.348 k€, en hausse de 2.3% par rapport à 2023. Compte tenu de l'aide au poste, la part résiduelle de rémunération restant à la charge de l'Afiph est de 12.6%.

Evolution de la situation financière

La situation financière de l'Afiph demeure saine au 31 décembre 2024, avec des fonds propres en léger recul s'élevant à 40.4 M€ (42.3 M€ en 2023). Ceci s'explique principalement par le déficit net comptable de l'exercice (-1.828 k€).
Les ratios se maintiennent à un bon niveau : endettement à terme à 0.53 (0.56 en 2023), fonds de roulement de 19.8 M€ représentant 51 jours de fonctionnement (61 jours en 2023).

La trésorerie nette est positive de 7.4 M€, très proche de celle de 2023 (7.7 M€).

Les résultats 2024

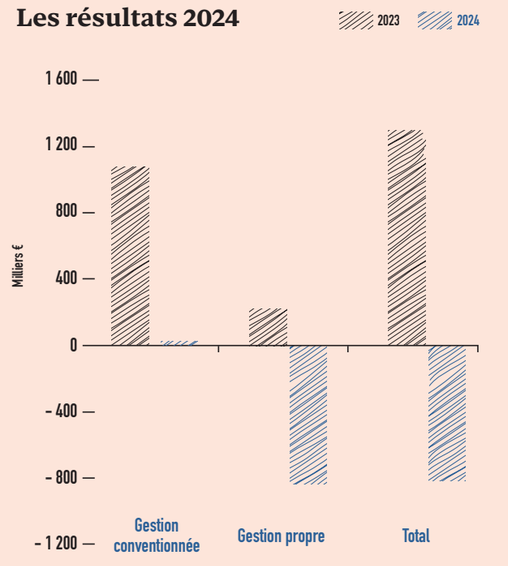

Évolution des résultats 2023-2024

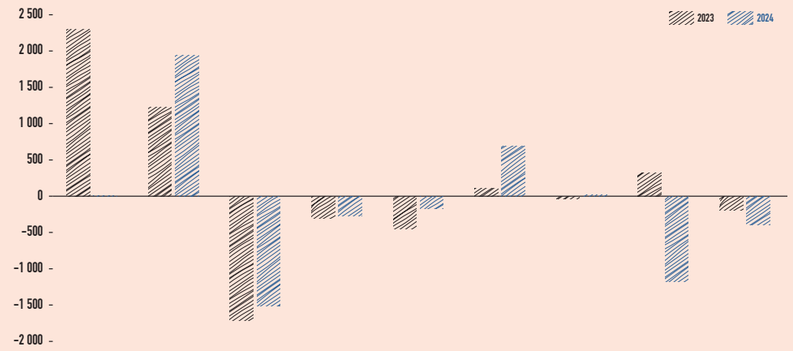

	CPOM ONDAM	CPOM ESAT	Conseil Départemental	Siège technique	Retraitements	ESAT BAPC	Tremplin / divers	Siège associatif	Afiph Emploi Compétences
2023	2 287	1 216	-1690	-299	-439	109	-19	314	-182
2024	0	1 933	-1 484	-267	-167	702	4	-1 161	-375

Bilan Afiph 2024 - Actif

ACTIF	"Exercice 2024 (selon ANC 2018-06)"			"Exercice 2023 (selon ANC 2018-06)"
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	**2 375 923**	**1 330 477**	**1 045 446**	**498 922**
• Frais d'établissement	418 722	88 061	330 661	-
• Frais de recherche et de développement			-	
• Donations temporaires d'usufruit			-	-
• Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	**1 773 337**	**1 242 416**	**530 921**	**336 142**
• Immobilisations incorporelles en cours	183 864		183 864	162 780
• Avances et acomptes			-	-
Immobilisations incorporelles	**121 098 686**	**76 592 485**	**44 506 201**	**42 734 857**
• Terrains	6 133 116	731 077	5 402 039	5 324 348
• Constructions	77 086 050	48 800 339	28 285 711	29 174 086
• Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 519 111	16 573 340	3 945 771	3 584 578
• Autres immobilisations corporelles	13 912 188	10 487 729	3 424 459	3 274 145
• Immobilisations corporelles en cours	3 281 332		3 281 332	1 217 700
• Avances et acomptes	6 889		6 889	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	160 000		160 000	160 000
Immobilisations financières	**25 817 439**	**1 220 120**	**24 597 319**	**23 669 401**
• Participations et Créances rattachées	5 786		5 786	2 515
• Autres titres immobilisés	21 815 039	1 220 120	20 594 919	19 650 317
• Prêts	3 747 992		3 747 992	3 765 206
• Autres	248 622		248 622	251 363
Total I	**149 292 048**	**79 143 082**	**70 148 966**	**66 903 180**
	ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	1 093 796	32 573	1 061 223	1 119 650
Avances et acomptes versés sur commandes	333 080		333 080	132 586
Créances				
• Créances clients, usagers et comptes rattachés	22 617 834	1 223 517	21 394 317	19 107 475
• Créances reçues par legs ou donations	255 921		255 921	25 020
• Autres	4 205 654		4 205 654	7 241 933
Valeurs mobilières de placement	1 068 737	19 809	1 048 928	4 098 561
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 604 745		6 604 745	4 412 101
Charges constatées d'avance	491 104		491 104	494 224
Total II	**36 670 871**	**1 275 899**	**35 394 972**	**36 631 550**
Frais d'émission des emprunts (III)	30 169		30 169	36 158
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				-
				-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**185 993 088**	**80 418 981**	**105 574 107**	**103 570 888**
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
• acceptés par les organes statutairement compétents				
• autorisés par l'organe de Tutelle				
Dons en nature restants à vendre				

Bilan Afiph 2024 - Passif

PASSIF	"Exercice 2024 (selon ANC 2018-06)"	"Exercice 2023 (selon ANC 2018-06)"
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	**3 344**	**3 344**
• Fonds propres statutaires	3 344	3 344
• Fonds propres complémentaires		-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
• Fonds statutaires		-
• Fonds propres complémentaires		-
Ecarts de réévaluation	**911 577**	**911 577**
Réserves	**30 699 359**	**27 188 562**
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	20 030 228	16 619 431
• Réserves statutaires ou contractuelles		-
• Réserves pour projet de l'entité	23 502 514	20 091 717
• Autres	7 196 845	7 096 845
Report à nouveau	**6 616 637**	**9 969 815**
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	787 063	3 521 659
Excédent ou déficit de l'exercice	**-1 827 961**	**157 619**
Dont excédent ou déficit des activités sociales et et médico-sociales sous gestion contrôlée	-986 650	-64 062
Situation nette (sous total)	**36 402 956**	**38 230 917**
Fonds propres consomptibles	**4 030 338**	**4 062 499**
• Subventions d'investissement	**2 192 513**	**2 224 675**
• Provisions réglementées	**1 837 825**	**1 837 824**
Total I	**40 433 294**	**42 293 416**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
• Fonds reportés liés aux legs ou donations	**301 809**	**185 020**
• Fonds dédiés	**6 155 649**	**5 228 301**
Total II	**6 457 458**	**5 413 321**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	**1 081 252**	**973 126**
Provisions pour charges	**602 124**	**312 312**
Total III	**1 683 376**	**1 285 438**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 629 971	18 555 174
Emprunts et dettes financières diverses	25 195	18 443
Avances et acompte reçus sur commandes	11 409 954	12 158 360
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 303 970	6 243 425
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	16 822 222	16 027 861
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	635 199	150 098
Autres dettes	1 579 885	1 112 476
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 593 583	312 876
Total IV	**56 999 979**	**54 578 713**
Ecarts de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**105 574 107**	**103 570 888**
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de résultat 2024

COMPTE DE RÉSULTAT	" Exercice 2024 (selon ANC 2018-06) "	" Exercice 2023 (selon ANC 2018-06) "	VARIATION	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	121 572	125 609	-4 037	-3,21%
Ventes de biens et services	**10 305 438**	**10 166 946**	**138 492**	**1,36%**
• ***Ventes de biens***	***1 054 694***	***1 213 613***	***-158 919***	***-13,09%***
» dont ventes de dons en nature			-	
» dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales	1 054 694	1 213 613	-158 919	-13,09%
• ***Ventes de prestations de service***	***9 250 744***	***8 953 333***	***297 411***	***3,32%***
» dont parrainages			-	
» dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales	8 884 199	8 550 485	333 714	3,90%
Produits de tiers financeurs	**131 083 901**	**127 491 328**	**3 592 573**	**2,82%**
• Concours publics et subventions d'exploitation	130 929 274	127 491 328	3 437 946	2,70%
» dont Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	130 339 137	126 406 679	3 932 458	3,11%
• Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			-	
• **Ressources liées à la générosité du public**	**154 627**	-		
» Dons manuels			-	
» Mécénats			-	
» Legs, donations et assurances-vie	154 627	-		
• Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	**959 450**	**1 188 340**	**-228 890**	**-19,26%**
Utilisations des fonds dédiés	**605 390**	**569 015**	**36 375**	**6,39%**
Autres produits	**16 505 492**	**16 169 633**	**335 859**	**2,08%**
• Autres produits	16 505 492	16 169 633	335 859	2,08%
Total I	**159 581 243**	**155 710 871**	**3 870 372**	**2,49%**
CHARGES D'EXPLOITATION			-	
Achats de marchandises	**9 507**	**75 386**	**-65 879**	**-87,39%**
Variation de stock	**10 010**	**12 664**	**-2 654**	
Autres achats et charges externes	**47 651 226**	**43 906 600**	**3 744 626**	**8,53%**
Aides financières			-	
Impôts, taxes et versements assimilés	**6 656 917**	**6 949 542**	**-292 625**	**-4,21%**
Salaires et traitements	**73 824 284**	**72 140 832**	**1 683 452**	**2,33%**
Charges sociales	**28 023 951**	**26 746 076**	**1 277 875**	**4,78%**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**4 042 712**	**4 108 615**	**-65 903**	**-1,60%**
Dotations aux provisions	**705 395**	**464 101**	**241 294**	**51,99%**
Reports en fonds dédiés	**1 649 347**	**1 178 997**	**470 350**	**39,89%**
Autres charges	**81 528**	**160 071**	**-78 543**	**-49,07%**
• Autres charges	81 528	160 071	-78 543	-49,07%
Total II	**162 654 877**	**155 742 886**	**6 911 991**	**4,44%**

1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**-3 073 634**	**-32 015**	**-3 041 619**	**9500,61%**
Quote part de résultat sur opérations faites en commun			-	
PRODUITS FINANCIERS			-	
De participation			-	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	
Autres intérêts et produits assimilés	6 906	677 417	-670 511	-98,98%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	138 007	641 194	-503 187	
Différences positives de change			-	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	579 648	15 495	564 153	3640,87%
Total III	**724 561**	**1 334 106**	**-609 545**	**-45,69%**
CHARGES FINANCIÈRES			-	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	612 500	11 500	601 000	
Intérêts et charges assimilées	366 138	340 271	25 867	7,60%
Différences négatives de change			-	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-		
TOTAL IV	**978 638**	**351 771**	**626 867**	**178,20%**
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-254 077**	**982 335**	**-1 236 412**	**-125,86%**
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**-3 327 711**	**950 320**	**-4 278 031**	**-450,17%**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			-	
Sur opérations de gestion	3 199 070	120 691	3 078 379	2550,63%
Sur opérations en capital	547 787	847 951	-300 164	-35,40%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	257 750	684 615	-426 865	-62,35%
Total V	**4 004 607**	**1 653 257**	**2 351 350**	**142,23%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			-	
Sur opérations de gestion	1 743 443	688 156	1 055 287	153,35%
Sur opérations en capital	327 499	1 262 657	-935 158	-74,06%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	365 876	266 144	99 732	37,47%
Total VI	**2 436 818**	**2 216 957**	**219 861**	**9,92%**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**1 567 789**	**-563 700**	**2 131 489**	**-378,12%**
Participation des salariés aux résultats (VII)			-	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**68 039**	**229 002**	**-160 963**	**-70,29%**
Total des produits (I + III + V)	**164 310 411**	**158 698 234**	**5 612 177**	**3,54%**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**166 138 372**	**158 540 616**	**7 597 756**	**4,79%**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-1 827 961**	**157 618**	**-1 985 579**	**-1259,74%**
• Dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-986 650	-64 062	-922 588	1440,15%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			-	
Dons en nature			-	
Prestations en nature			-	
Bénévolat	85 231	110 354	-25 123	-22,77%
TOTAL	**85 231**	**110 354**	**-25 123**	**-22,77%**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			-	
Secours en nature			-	
Mises à disposition gratuite de biens			-	
Prestations en nature			-	
Personnel bénévole	85 231	110 354	-25 123	-22,77%
TOTAL	**85 231**	**110 354**	**-25 123**	**-22,77%**

Établissements et Services Enfance

DIME Afiph Agglomération grenobloise sud Isère

Evelyne LAFAY,
Directrice, puis **Directeur du département Enfance**

Site Daudignon
Site Les Écureuils
Site Les 3 Saules

Nombre de places réellement occupées en 2024

DAUDIGNON (DI et TSA)
83 places (90,5%)

LES ÉCUREUILS
Service petite enfance et polyhandicap
35 places (89%)

LES 3 SAULES (DI)
Accueil de jour / hébergement
45 places (90,44%)

Nombre de professionnels
106,04 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accueil et accompagnement de jeunes de 3 à 20 ans en accueil de jour (sur les 3 IME), en hébergement de semaine et en prestations en milieu ordinaire sur l'IME les 3 Saules. Au sein des IME sont proposés des accompagnements éducatifs, pré-professionnels, scolaires, sociaux, sportifs et thérapeutiques dans et hors des structures. Le pôle a un agrément pour accueillir des jeunes porteurs d'un TSA, d'une déficience intellectuelle, d'un plurihandicap. Chaque jeune a un projet personnalisé adapté à ses besoins, co-construit avec les parents et/ou les partenaires, il est réactualisé au moins une fois par an.

LES FAITS MARQUANTS

- Poursuite du développement des accompagnements de prestation en milieu ordinaire sur l'IME Les 3 Saules. Le nouvel agrément a officialisé la transformation des 3 places du CAFS en places d'hébergement. Sur le dernier trimestre, l'IME a été très fragilisé par une situation complexe qui a nécessité de nombreuses hospitalisations et une réorientation.
- 2024 a été marquée par la transformation des places de la section éducation et l'ouverture du service petite enfance rattaché à l'IME les Ecureuils avec intervention dans les écoles maternelles et crèches d'Echirolles. L'accueil d'enfants plurihandicapés sur l'IME Les Ecureuils a amené à réorganiser le service et à réajuster le projet.
- Avec le changement d'agrément (diminution du nombre d'enfants déficients intellectuels à 38 places et augmentation d'enfants TSA à 44 places), en 2024 l'IME Daudignon a continué son rééquilibrage. Fin 2024 l'établissement accueille 38 jeunes avec TSA, 2 en AT et 46 enfants DI. Les enfants TSA admis (et la majorité de ceux sur liste d'attente) présentent des troubles du comportement sévères ce qui nécessite une adaptation constante des équipes.
- Ouverture d'une nouvelle unité d'enseignement externalisée sur un collège d'Echirolles pour l'IME Daudignon.
- Les équipes continuent le développement de nouveaux partenariats : écoles, crèches, Esat, milieu ordinaire (entreprises, associations ou services du territoire...).
- Sur le plan RH, l'année 2024 reste tendue sur les recrutements ce qui entraine des fragilités pour certains accompagnements qui ont besoin de stabilité mais les nombreuses formations suivies par les professionnels contribuent à l'évolution et l'adaptation des pratiques.

PERSPECTIVES

- L'année 2025 sera consacrée à développer la transformation de l'offre en lien avec les partenaires et en particulier avec l'Education Nationale dans une démarche la plus inclusive.
- 2025 sera aussi rythmée par l'évaluation externe HAS (début avril), par les sollicitations à de nombreuses enquêtes dont le recueil de données 2025 préparant un nouveau mode de tarification lié à la réforme Sérafin PH.
- Une réflexion devra être menée sur l'adaptation de l'offre au public accueilli en repensant, si besoin, les organisations du travail : passage à 210 jours d'ouverture, s'adapter à une plus grande modularité des parcours, repenser certains accueils qui tiennent compte des besoins des enfants, mais aussi de l'architecture des établissements.
- Le projet d'établissement répond aux politiques publiques en adaptant l'offre de service en termes d'ouverture sur l'environnement, de maillage avec le territoire dans la reconnaissance de l'expertise autour du handicap. Ceci permettra de mieux formaliser ce que peut être l'appui ressource du DIME auprès des partenaires. Cela reste soutenu par une démarche qualité élaborée sur les plans d'actions actualisés régulièrement.

Établissements et Services Enfance

DIME Afiph Nord Isère

Salim MANA,
Directeur

Site Domaine de St Clair,
Site Les Hauts de St Roch et ses services Petite Enfance

DOMAINE DE ST CLAIR (TSA)
84 places occupées
Agrément de 62 places, taux d'occupation de 133,94%

LES HAUTS DE ST ROCH (DI et TSA)
Service petite enfance
53 places occupées
Agrément de 52 places, taux d'occupation de 103,92%

Nombre de professionnels
85,53 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accueil de jeunes de 3 à 20 ans en internat de semaine ou en semi-internat et de 0 à 6 ans pour les services Petite Enfance. L'IME du Domaine de St clair est dédié à l'accueil de jeunes porteurs de TSA. Organisé autour de 3 axes (thérapeutique, éducatif et pédagogique), un accompagnement individualisé est proposé par le biais d'un projet individualisé définissant des objectifs liés aux besoins du jeune, à son âge et à sa singularité. Ce projet est élaboré avec la personne et son représentant légal.

LES FAITS MARQUANTS

- 2024 est une année au cours de laquelle se poursuit la transformation de l'offre en lien avec le nouveau CPOM et la mise en place du DIME et de ses places PMO. L'action entreprise a permis l'externalisation d'une classe de St Roch au collège St Bruno à la Tour du Pin. La diminution des places d'internat se poursuit avec difficultés du fait de manque de place en EAM et d'un nombre important de jeunes adultes maintenus au titre de l'amendement Creton (20 pour St Clair et 11 pour St Roch). Les places de semi-internat sur St Clair sont installées mais les places en milieu ouvert transformant l'offre du Pôle en une logique de prestations variées ne peuvent être mises en place du fait d'un nombre trop important d'internes à ce jour (46 au lieu de 35). Le projet de construction d'un nouveau DIME sur Bourgoin progresse et un permis de construire a été accepté. Un comité de pilotage réunissant personnes accompagnées, familles et professionnels a été mis en place et a travaillé à l'élaboration des espaces adaptés à un public TSA.
- Les partenariats sont également renforcés, par le biais d'actions en lien avec d'autres établissements et services de l'Afiph mais aussi d'autres associations. Les liens sont développés avec l'Inspection de l'Education Nationale mais aussi avec les structures de soins, les lieux culturels et sportifs.
- Sur le plan RH, la tension est toujours présente et liée au manque de postulants, obligeant encore à recourir à l'intérim.
- La formation bienveillance s'est achevée pour l'ensemble des professionnels.
- L'évaluation croisée a eu lieu avec les DIME de l'Isère Rhodanienne.
- Un travail en lien avec le CREAI s'est déroulé tout au long de l'année pour définir les PMO à l'Afiph.
- Un groupe (des plus de 20 ans) s'est organisé sur St Roch pour pouvoir travailler autrement avec les jeunes en amendement Creton.
- Un deuxième colloque inter associatif, relatif à la vie affective et sexuelle, a eu lieu en septembre, le Pôle enfance NI étant porteur du projet pour l'Afiph.
- Un nouveau CSE a été mis en place suite à de nouvelles élections.
- De nouveaux logiciels sont venus modifier le travail administratif (Novrh et Octime) mobilisant des ressources importantes.

PERSPECTIVES

- L'équipe prépare activement l'évaluation externe qui aura lieu en juin 2025. La coupe SERAFIN demandée par le ministère de la santé à tous les établissements et services du secteur enfant sera également travaillée. L'établissement poursuivra le développement des partenariats (croix rouge) et travaillera à la mise en place de formations (Makaton), pour un nombre important de collaborateurs, telles que les formations secourisme. Un temps fort avec les familles autour du parcours des jeunes accompagnés en lien avec le secteur adulte, est en cours de préparation et devrait avoir lieu fin mars 2025. Le projet de Bourgoin doit prendre une forme concrète avec le début de la construction.

DIME Afiph Centre Isère IME/IMEP

Externat et internat

Catherine ARGOUD-DUFOUR,
Directrice

Site La Gâchetière à Voreppe
Site Les Nivéoles à Voiron
Site Ginkgobiloba à Vinay

EXTERNAT GACHETIÈRE (DI et TSA)
17 places IME Externat dont 2 places Accueil temporaire DI

IME INTERNAT GÂCHETIÈRE
8 places internat semaine
20 places internat 365 jours
8 places internat week-end /Vacances

IMEP INTERNAT ET EXTERNAT GÂCHETIERE (Poly et pluri handicap)
12 places externat
8 places internat semaine
9 places internat week-end vacances

LES NIVÉOLES (DI et TSA)
50 places dont 2 places Accueil temporaire

GINKGOBILOBA (DI et TSA)
20 places

Prestations Milieu Ordinaire PECI
20 places (10 places Di, 10 places TSA)

Le taux d'occupation moyen du DIME CI : 128,75%

Nombre de professionnels
122,09 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accueil de jeunes de 6 à 20 ans (et au-delà par amendement creton) en externat, semi-internat, internat 365 jours, en week-end et vacances et accompagnement en milieu ordinaire.
En fonction de l'âge et de la pathologie des jeunes, les accompagnements visent à :
- **Proposer un cadre d'accueil sécurisant sur le plan physique et psychique qui va permettre aux jeunes d'acquérir un socle de compétences lié à leur développement et les apprentissages de base.**
- **Travailler l'autonomie dans le travail et les déplacements, l'adaptation du comportement social, les stages d'intégration progressifs dans les structures prévues pour leur orientation.**
- **Apporter un accompagnement de grande proximité avec pour objectif de maintenir leurs acquis et développer des apprentissages. L'accompagnement est basé sur le bien-être, le prendre soin et le « être avec ».**
- **Répondre aux besoins en matière de soin, dans les actes de la vie quotidienne, d'autonomie, de participation sociale, de communication, de motricité, de sensorialité ainsi que sur le plan cognitif et celui des apprentissages.**

Les prestations en milieu ordinaire :
- **Les jeunes sont accompagnés par une équipe qui intervient dans trois domaines : la scolarité en milieu ordinaire, le champ des prises en charge médicales et paramédicales et le domaine de la vie sociale. Le but étant de proposer des modalités d'accueil et d'accompagnement séquentiels et modulaires pour favoriser ou maintenir l'inclusion.**
- **Des prestations internes proposées dans les IME du DIME CI pourront répondre à certains besoins de ces jeunes.**

LES FAITS MARQUANTS

- Poursuite du travail visant à permettre une organisation plus transversale pour consolider le passage en DIME.
- Proposer des accompagnements ajustés, très individualisés pour certains jeunes.
- Construire des parcours de vie et d'accueil au sein du DIME.
- Le service PMO a poursuivi sa montée en

charge et accompagne en 2024 16 jeunes.
- Mise en place du nouveau CVS. Les ordres du jour, comptes-rendus sont élaborés en FALC.
- Evolution du projet d'accueil et l'organisation de l'IMEP.
- Les lieux, les activités et les modalités d'accueil ont été repensés.
- Mise en œuvre d'une action de formation TSA conséquente et de supervision.
- Passer de la connaissance à la mise en œuvre par l'accompagnement sur les groupes des professionnels formés.
- L'organisation des DIME au passage à l'ouverture à 201 jours contre les 195 jours en 2023.
- Organisation des temps de travail et des modalités d'accueil.

PERSPECTIVES

- Poursuivre la réflexion sur l'organisation pour l'IME la Gâchetière et engager la réflexion sur l'organisation des Nivéoles.
- Ouvrir le PECI aux jeunes de l'extérieur pour des besoins d'activités spécifiques.
- Proposer une évolution des accueils pour répondre de manière sécurisée aux placements directs des juges pour enfants et demandes de répit et d'accueil de situations spécifiques formulées par l'ARS.
- Poursuite de la réflexion sur l'organisation des IME la Gâchetière et les Nivéoles.
- Poursuite de la formation TSA et l'accompagnement des professionnels et lancement d'une dynamique de communication alternative améliorée.
- Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe.
- Accueillir des jeunes de l'extérieur pour des besoins d'activités spécifiques (communication adaptée, habilités sociales par exemple).
- Préparer l'ouverture à 210 jours prévue dans le CPOM au regard des nouveaux temps de travail négociés à l'Afiph.

IME Les Violettes

Christophe VIOLEAU,
Directeur

Internat de semaine Épilepsie :
35 places (81,41 %)

Internat 365 (handicap rare avec composante épilepsie sévère) :
8 places (83,33%)

Accueil temporaire internat épilepsie :
3 places (17,44%)

Nombre de professionnels
72,33 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

L'accompagnement proposé porte sur toutes les dimensions de la vie des enfants et jeunes accueillis : autonomie dans les gestes de la vie quotidienne, soins et prises en charge médicales et paramédicales de l'épilepsie et des troubles concomitants, vie sociale, relationnelle, familiale, apprentissages et scolarité, accès aux loisirs et à la culture, orientation, etc.
Il est porté par des équipes éducatives, pédagogiques, paramédicales et médicales qui ajustent leurs prestations de manière personnalisée tout en s'appuyant sur un accueil collectif.

LES FAITS MARQUANTS

Structuration et organisation de l'établissement
Le travail sur la structuration de l'établissement s'est poursuivi en 2024 :
- Harmonisation / recomposition des équipes socio-éducatives en vue d'un travail sur les fonctions spécifiques de chacun au sein des équipes à partir de 2025,
- Amélioration de la couverture de service sur les services généraux sur les périodes de fermeture de l'internat de semaine,
- Travaux préparatoires à une couverture de service éducative 24/365 avec un organigramme stabilisé.

Pilotage de l'établissement
- Au regard du nombre important d'actions à entreprendre (transformation, amélioration de l'accompagnement, droits des personnes, formations, etc.), il a été mis en place un Comité de pilotage de l'IME qui réunit des représentants des différentes équipes afin de les coordonner, d'en déterminer les modalités de travail, le tout dans une perspective d'amélioration continue de la qualité.

Projets éducatifs
- Un poste éducatif a été dédié pour partie à une coordination transversale des activités et prises en charge, ce qui permet une meilleure articulation des prestations délivrées et des projets personnalisés.
- Cette coordination améliorée, associée à la mobilisation de quelques professionnelles, permet également de développer les actions plus importantes (séjours, activité ski, etc).

PERSPECTIVES

- En 2025, les travaux autour de la structuration de l'établissement se poursuivront en vue d'une ouverture à 210 jours de l'internat de semaine à partir de 2026.
- Les fonctions des professionnels socio-éducatifs seront reprécisées et réaffectées dans ce qu'elles ont de commun et de spécifique.
- L'évaluation HAS, conduite en mai 2025, devra permettre d'ajuster les actions d'amélioration et de développement déjà prévues (autour des pratiques, de la qualité de l'accompagnement notamment).
- Enfin, la réflexion relative à la diversification des accueils et des prestations devra aboutir à des propositions concrètes en vue d'une réponse adaptée aux besoins des personnes accompagnées et du territoire.

Établissements et Services Enfance

DIME Afiph Isère Rhodanienne

Isabelle DUGNE,
Directrice

Site La Bâtie à Vienne

Site Les Magnolias
à Saint-Maurice l'Exil

LA BÂTIE
(DI et TSA)
66 places, taux d'occupation 92%

IMEP LA BÂTIE
15 places, taux d'occupation 100%

LES MAGNOLIAS
(DI et TSA)
60 places, taux d'occupation 82%

IMEP DES MAGNOLIAS
25 places, taux d'occupation 93%
Accueil de jour Hebergement

Nombre de professionnels (au 31/12/2024, incluant les CDI et les CDD)
113,07 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Le Pôle enfance Isère Rhodanienne accueille et accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des déficiences intellectuelles avec ou sans troubles associés et /ou des troubles du spectre de l'autisme.
Accueil de jeunes de 0 à 20 ans en externat, internat de semaine ou internat 365 jours.
Les services proposent des prestations telles que des prestations éducatives, pédagogiques, soins paramédicaux et des prestations hôtelières d'hébergement et restauration.
L'accompagnement est orienté vers une démarche inclusive en favorisant au maximum les partenariats extérieurs et la création d'unités d'enseignements externalisées.

LES FAITS MARQUANTS

- Création du service UEMA (Unité d'enseignement Maternelle Autisme) à Vienne. Ouverture de l'unité accueillant sept enfants à l'école Claude Bernard à Vienne. L'enfant est scolarisé à temps plein dans une école maternelle au sein d'une classe spécialisée. Il bénéficie de temps de travail individuels et est accompagné par les professionnels médico-sociaux et une institutrice de l'Education Nationale.
Il partage des temps communs avec les élèves des autres classes : récréation, restaurant scolaire.
- Préparation Evaluation HAS : réalisation d'une évaluation croisée avec un autre établissement.
- Des professionnels ont bénéficié de plusieurs formations durant l'année :
- Formation gestes et postures
- Formation Snozelen : approche sensorielle et relationnelle
- Formation alimentation – déglutition
- Formation éthique et bienveillance
- Formations TSA et communication de la personne polyhandicapée
- Formation EPI
- Les établissements ont organisé des événements festifs et animations :
- Mini Carnaval avec la Fanfare de Pélussin IME-IMEP Magnolias
- Cross interne IME-IMEP Magnolias
- Fête Halloween
- La Fête de fin d'année et portes ouvertes de La Bâtie et des Magnolias
- Participation à l'exposition photo « changer le regard sur le handicap » Mairie de Vienne
- Ainsi que des séjours et transferts pour les jeunes :
- Séjour dans le Haut Diois IMEP La Bâtie
- Sortie à Walibi IME Magnolias
- Transfert IMEP à Hyères pour le groupe OASIS
- Transfert Disneyland groupe AVENGERS

PERSPECTIVES

- Ouverture du service PMO (Prestation en Milieu Ordinaire) au premier trimestre 2025 avec 12 places.
Il accueillera à terme 25 personnes accompagnées et sera basé sur le site de Saint-Maurice-l'Exil.
Il a pour objectif de faciliter l'inclusion dans le milieu de vie ordinaire. L'axe fort est la continuité du parcours vers la vie adulte, notamment quant à son parcours professionnel et son parcours de vie sociale.
Il offrira pour cela des prestations externes et également certaines prestations en interne selon les besoins repérés dans le projet personnalisé de la personne accompagnée.
- Ouverture de la plateforme d'accueil de jour en construction sur le site de Saint Maurice l'Exil. Elle accueillera comme prévu, à la rentrée scolaire de septembre 2025, les personnes accompagnées de l'IMEP Les Magnolias dans des locaux neufs et parfaitement adaptés.
Après des mois de travaux le site retrouvera de sa superbe.

Établissements et Services Enfance

Services et dispositifs enfance

Mattieu VILLARET,
Directeur

SESSAD Déficience intellectuelle

SESSAD Autisme

PCPE

Handicap Répit 38

EMISS

EMAS

SESSAD (DI et TSA)
210 places

File active SESSAD
232 places

File active PCPE
122 places

File active HANDICAP RÉPIT 38
156 places

Nombre de situations suivies EMISS
78

Nombre d'actions réalisées par l'EMAS
57

Nombre de professionnels
72,05 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Soutien spécialisé aux enfants et adolescents en situation de handicap dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles. Cette mission se traduit par :
- Des interventions « directes » auprès des enfants (activités éducatives ou de rééducation, visites à domicile, observations et bilans…).
- L'accompagnement des familles.
- Des temps de travail institutionnels (réunions de synthèse, d'analyse des pratiques, d'équipe de suivi de la scolarisation…).
- Des éléments d'information donnés aux enseignants de l'élève.

Transfert de compétences aux professionnels des établissements sanitaires, médico-sociaux, du milieu ordinaire (crèches…) et de l'Éducation Nationale.

LES FAITS MARQUANTS

- Déploiement du management par la qualité et de la stratégie d'amélioration continue de la qualité
- Poursuite de l'ouverture des places du SESSAD Autisme pour atteindre 50% de l'effectif global du SESSAD Autisme sur l'ensemble du département.

- Signature d'une convention cadre pluriannuelle 2024-2027 avec la Cité des familles pilotée par la CAF de l'Isère. Ce partenariat favorise la complémentarité et la mutualisation de nos ressources humaines et matérielles au profit des jeunes accompagné.e.s et de leurs familles.

PERSPECTIVES

- Déménagement dans un nouveau bâtiment de l'ensemble des professionnel.le.s des antennes de Grenoble du SESSAD DI, PCPE et Handicap Répit 38.
- Création du SESSAD TSA Sud Isère avec l'ouverture de l'antenne de Grenoble à l'automne pour l'ensemble du département.

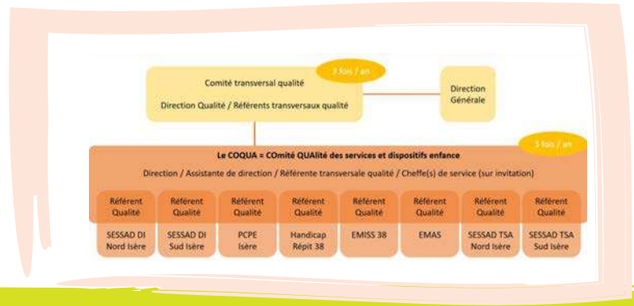

Établissements Habitat et Accompagnement

Foyers Nord Isère

Thomas PASTRE,
Directeur

- La Clairière
- Les deux Rivières
- Allagnat
- Le champ de Mars
- Saint-Victor (Eurasie et Atlantique)
- Funas
- Pont Saint-Michel
- SAJ de Bourgoin-Jallieu
- SAJ de Saint Victor-de-Cessieu

Hébergement :
154 places d'hébergement

94 places de SAJ

Nombre de professionnels
124,78 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Hébergement et accompagnement au quotidien d'adultes âgés de 18 à 60 ans. Accueil à la journée d'adultes en SAJ autour d'activités sociales, artistiques, sportives et thérapeutiques.

LES FAITS MARQUANTS

- L'année 2024 a vu se succéder deux directions différentes.
- Une commission animation a été très active à travers l'organisation d'une journée théâtre, de la journée carnaval, de la journée pétanque, d'une journée « Jumbo »... Autant d'événements permettant aux personnes accompagnées de tous les foyers de se croiser et se retrouver pour des moments conviviaux.
- Côté salarié(e)s, la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des dossiers du personnel et la mise à jour de l'évaluation des risques professionnels permettent de renforcer l'attractivité des métiers aux FNI.

PERSPECTIVES

- Le CVS de l'établissement participera à un concours organisé par France Asso Santé et l'ARS Rhône-Alpes dont l'objectif est de valoriser les bonnes pratiques et les membres des CVS lors d'une journée de réflexion le 22 mai.
Cet appel à projet est l'occasion de valoriser la participation active des personnes accompagnées par les foyers au sein de cette instance.
- La réflexion pour la construction d'un nouveau bâtiment qui abritera le SAJ et les foyers situés à Bourgoin-Jallieu aboutira en 2025.

Établissements Habitat et Accompagnement

Foyers Centre Isère

Valérie DESLOGES,
Directrice

- Foyer La Plaine, un SAJ PHV
- Foyer Roger Darier, un SAJ et un SAJ PHV
- Foyer George Sand
- Foyer le Colombier

107 places en foyer
4 places en AT (Accueil Temporaire)
60 places SAJ
14 places SAJ PHV

Nombre de professionnels
94,34 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Les foyers d'hébergement FCI sont habilités à accueillir des adultes en situation de handicap âgés de 20 à 60 ans.
Une place centrale est accordée à la personne accueillie dans le cadre de son projet d'accompagnement et de son implication dans la vie institutionnelle, une place qui tient compte de ce qu'elle est avec ses capacités, ses potentialités et ses difficultés. Les préoccupations de protection et de sécurité sont aussi présentes ainsi que celles de promotion de l'autonomie et de l'autodétermination de la personne.

LES FAITS MARQUANTS

- Les évaluations des FCI ont constitué un événement marquant de l'année. Elles ont été l'occasion de revoir les procédures, tout en mettant en avant le travail de qualité des FCI, ainsi que les points d'amélioration à envisager pour les années à venir.
- Beaucoup de changements ont eu lieu au sein des équipes support et cadre des FCI : une nouvelle cheffe de service a pris ses fonctions sur Roger Darier, et l'équipe administrative a également été renouvelée avec une nouvelle secrétaire de direction/relais RH, et une nouvelle secrétaire médico-sociale. Une nouvelle psychologue a également rejoint les équipes.
- Déploiement du nouvel outil de gestion du temps « Octime » qui apporte un changement de pratiques.
- Poursuites des formations sur l'autodétermination destinées aux salariés, ainsi qu'une formation sur la logique domiciliaire. Ces formations visent à améliorer l'accompagnement des personnes soutenues et à promouvoir une démarche plus inclusive.
- Continuité des formations pour les maîtresses de maison et les surveillants de nuit.
- L'année 2024, reste toujours perturbée en termes de stabilité des équipes, ce qui fragilise le fonctionnement de certaines des structures dans un contexte de recrutement toujours difficile.
- Le constat d'un vieillissement, une perte d'autonomie et une santé fragile chez certains résidents, a engendré des difficultés d'accompagnement pour des équipes, entraînant la mise en place de renforts. De plus, il a fallu faire face à un nombre croissant de personnes fragiles sur le plan psychique, nécessitant un accompagnement différent et un lien plus étroit avec la psychiatrie. Malheureusement, cette dernière n'est pas toujours en mesure de nous apporter l'aide nécessaire dans cet accompagnement.
- Un transfert aux Jeux Paralympiques en août et un engouement autour de cette expérience positive pour les résidents et les éducateurs.
- Mise en place de projets personnalisés dans le DUI.

PERSPECTIVES

- Continuité des formations sur l'autodétermination et la logique domiciliaire pour travailler sur le projet George Sand / Le Moulinet.
- Travail sur le vieillissement de la population des FCI et sur le rôle du SAJ PHV. Renforcement des liens et de l'organisation entre le SAJ, le SAJ PHV et les foyers pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.
- Reprise des réunions sur la citoyenneté.
- Poursuite du développement du DUI dans toutes les équipes.
- Mise en place de temps de coordination au sein de chaque équipe.

Établissements Habitat et Accompagnement

Foyers de l'Isère Rhodanienne (FIR)

Denis CATTIAUX,
Directeur

Pour le secteur nord :

Foyer "La Villa" - Vienne

Foyer "Cours Brillier" - Vienne

Foyer "Perret Gayet I" - Vienne

Foyer "Perret Gayet II" - Vienne

Pour le secteur sud :

Foyer "les Alizées" St-Maurice l'Exil

Foyer "Prévert" Péage-de-Roussillon

Foyer "Ami Temps" Péage-de-Roussillon

Foyer "le Gîte" Péage-de-Roussillon

Foyer "les Pastels" Péage-de-Roussillon

Services d' Activités de Jour :

SAJ nord - Vienne

SAJ sud - St-Maurice-l'Exil

SAJ Phv- Vienne & Péage-de-Roussillon

118 places permanentes d'Hébergement

1 place d'accueil temporaire

50 places de Saj

14 places SAJ Phv

Nombre de professionnels

117 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Hébergement en Foyers d'Hébergement et accompagnement à la vie sociale de personnes adultes travaillant en ESAT. Hébergement et accompagnement de personnes éloignées de l'emploi en SAJ. Accompagnement en journée de personnes vieillissantes.

LES FAITS MARQUANTS

- L'évaluation externe de l'ensemble du dispositif a mis en exergue les axes de travail pour les années à venir et a confirmé le bien être des personnes accueillies dans l'ensemble des unités d'accueil (SAJ et foyers).
- Projet Inclusif mené avec Jazz à Vienne : après avoir été mises en lumière l'an dernier, les personnes accompagnées font désormais partie des "petites mains" pour la décoration de la ville et collaborent à Jazz à Vienne de janvier à juillet !
- Accessibilité accrue à l'activité physique et sportive (en clubs et en interne) : durant cette année olympique et au-delà des déjà nombreuses inclusions au sein des clubs locaux, les FIR ont eu recours aux prestations d'enseignants en sport adapté au profit des personnes éloignées de l'activité sportive, et ce sera encore le cas en 2025 !
- Les foyers et SAJ ont collaboré toute cette année avec Grand Ouest dans le cadre du projet artistique Vassilissa et les poupées.
- Le SAJ Sud a pu égayer une première moitié de façade, en travaillant sous la houlette d'un street artiste CIMON's à la réalisation d'une fresque. A la demande générale, l'autre moitié de la façade devrait être réalisée en 2025 et l'expérience exportée au SAJ Perret Gayet de Vienne.
- Mise en place de la fonction de coordination de parcours.
- Ateliers "habiletés sociales" à disposition de toutes les personnes accueillies et en collaboration directe entre les équipes et les psychologues de l'établissement.
- Poursuite de l'ensemble des projets déjà en place depuis 2022.

PERSPECTIVES

- Pour faire corps avec la démarche de transformation de l'offre Habitat globale de l'Afiph, plusieurs professionnels seront formés à la « Logique Domiciliaire » et compléteront les premiers ambassadeurs de la démarche au sein des foyers.
- Le projet de l'établissement d'Estrablin, apparaît comme une mise en œuvre concrète de cette approche au bénéfice des personnes accompagnées. Par ailleurs, cette approche, relance la dynamique auprès des professionnels.

Établissements Habitat et Accompagnement

Foyer Agglomération Grenobloise (FAG)

Emmanuelle PERLI,
Directrice

Saint-Egrève :
La Vence, Néron, Abri et chemin vert, SAJ la Monta

Grenoble :
La Bruyère, SAJ PHV La Bruyère, Vigny Musset, SAJ Les Allobroges

Saint-Martin-le-Vinoux :
Horizons

Meylan :
Béalières et Prélong

Hébergement :
158 places
Service d'accueil de jour :
93 places

Nombre de professionnels
115,28 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Les foyers d'hébergement (FH) assurent l'hébergement et l'accompagnement éducatif de personnes adultes en situation de handicap travaillant en Esat ou ayant une activité en SAJ. Les Services d'Accueil de Jour (SAJ) accueillent et proposent des activités en journée à des personnes adultes en situation de handicap, habitant en FH ou dans le droit commun.

LES FAITS MARQUANTS

- Ouverture du site Muret Chatelet suite à la rénovation des lieux.
- Les évaluations externes, menées par un cabinet externe ont permis de mettre en exergue les axes de progrès et les points à maintenir.
- Le projet de transformation de l'offre Habitat a débuté en septembre et se poursuivra en 2025.
- Les résidents des foyers ont participé à plusieurs transferts : à Allevard, à Cannes, en Suisse, au Zoo de Beauval et à Montagn'art.

PERSPECTIVES

- Engagé dans un projet de transformation de l'offre d'hébergement, l'établissement s'inscrit dans la logique domiciliaire pour mieux accompagner les habitants des structures et services.
- Les FAG s'inscrivent dans la vision associative, et participent aux actions avec la nécessité de le faire dans un cadre sécurisé.

Foyers Sud Isère Grésivaudan (FSIG)

Direction de transition

Foyer "Les Gantiers 1" et Foyer "Les Gantiers 2" - La Mure

Foyer "Le Cairn" - Susville

Foyer "de Vizille"

Foyer "Résidence du Puits" - Poisat

Foyer 'Les grandes Vignes' - Lumbin

Foyer 'Le Touvet 2' - Le Touvet

Services d' Activités de Jour :

SAJ Champ-sur-Drac – Champ-sur -Drac

SAJ des Gaillardes – Le Touvet

SAJ Touvet 2 – Le Touvet

SAJ Les Gantiers – La Mure

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Hébergement en foyer d'hébergement et accompagnement à la vie sociale de personnes adultes travaillant en Esat. Hébergement et accompagnement en SAJ de personnes éloignées de l'emploi.

LES FAITS MARQUANTS

140 places d'hébergement

2 places d'accueil temporaire

65 places de SAJ

Nombre de professionnels

85,53 ETP

- Evaluation externe en juin avec des points forts : satisfaction des personnes accompagnées, co-construction des projets, droits des personnes respectés, et des points à améliorer notamment avec le développement d'actions de prévention en santé et éducation à la citoyenneté.
- Pour les FH et SAJ : fête de l'hiver sur le thème Harry Potter.

PERSPECTIVES

- Première marche solidaire au CAIRN, au bénéfice de l'association LOCOMOTIVE.
- Engagé dans un projet de transformation de l'offre d'hébergement, l'établissement s'inscrit dans la logique domiciliaire pour mieux accompagner les habitants des structures et services.

Établissements Habitat et Accompagnement

EAM/ EANM Bernard Quetin

Direction de transition

50 places en accueil permanent.

2 places en accueil temporaire.

Taux d'activité 96,10%

Nombre de professionnels

66,36 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

L'établissement accueille des personnes en situation de handicap de 20 à 60 ans. Les professionnels les accompagnent dans les actes de la vie quotidienne en fonction des besoins repérés et des attentes de la personne. Cet accompagnement est mis en œuvre dans le respect de ses droits et libertés et recouvre 2 dimensions : la participation sociale et l'autonomie ; auxquels s'ajoute la dimension des soins pour les personnes vivant en EAM.

LES FAITS MARQUANTS

- A l'issue de l'inspection du Département, un ambitieux plan d'actions a été construit et mis en place afin de répondre dans les délais aux injonctions formulées.

- Des travaux conséquents ont également été menés dans la cuisine de l'établissement et un appel d'offres a été lancé pour renouveler le marché de la prestation repas. C'est Sodexo qui l'a remporté.

- L'évaluation externe a été menée et a salué les dynamiques de transformation à l'œuvre dans l'établissement.

- Cinq professionnels de Bernard Quetin ont suivi une formation sur la logique domiciliaire et ont commencé à poser les bases de réflexion de la future reconstruction du foyer. En effet, les négociations entre l'Afiph et son bailleur ont abouti, permettant ainsi à l'association de devenir propriétaire et donc d'envisager légitimement les travaux à venir.

- C'est avec cette perspective que les habitants ont invité leurs proches, les professionnels, les administrateurs et les partenaires à fêter les 20 ans de l'établissement.

PERSPECTIVES

- En mars 2025, le projet de reconstruction du Foyer sera lancé. Il s'agit d'une occasion pour toutes les parties prenantes : habitants, professionnels et proches de réfléchir et de construire le lieu de vie et l'accompagnement de demain. La démarche est accompagnée par le cabinet d'architecture AA, pionnier du déploiement de la logique domiciliaire.

Établissements Habitat et Accompagnement

MAS, EAM, EANM Grand Ouest

Jean-Baptiste MÏS,
Directeur

Maison d'accueil spécialisée (MAS)

Établissement d'accueil médicalisé (EAM)

Foyer de vie (FV)

MAS GRAND OUEST

42 places d'accueil pérenne (99,28%)
3 places d'accueil temporaire (50,50%)

EAM GRAND OUEST

32 places d'accueil pérennes (96%), dont 14 places « autisme » et 2 places d'accueil temporaire (20,41%)

FOYER DE VIE GRAND OUEST

6 places (97,84%)

Nombre de professionnels

107,76 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

L'établissement Grand Ouest accueille 365 jours par an, 24h/24 un public en situation de handicap mental associé ou non à un handicap moteur, psychique, sensoriel et/ou présentant des troubles du neurodéveloppement ou une maladie neuro-dégénérative.
Ces personnes adultes porteuses de handicap en situation de grande dépendance ont besoin d'une aide humaine et technique permanente proche et individualisée ainsi que de soins constants.

LES FAITS MARQUANTS

- L'année 2024 a continué de voir se concrétiser la démarche globale de l'établissement de promotion des droits fondamentaux : la liberté d'aller et venir des personnes, leur dignité, leur intimité, leur droit à s'autodéterminer.

- En 2024, Grand Ouest a vécu sa première évaluation suivant les critères de la HAS et s'est distingué quant à la réflexion éthique mise en œuvre pour guider les décisions d'accompagnement prises avec et pour les personnes.

- En 2024, Grand Ouest s'est ouvert toujours plus sur l'extérieur avec de nombreux projets inclusifs, des séjours, des activités, des spectacles et même un concert. L'équipe a, en outre, organisé une deuxième randonnée pédestre au départ de l'établissement où la population (500 participants) s'est mêlée aux habitants, aux professionnels et aux familles.

- 2024, c'est également un projet culture et santé « Vassilissa et les poupées » et son défilé de 600 personnes dans les rues de Beaurepaire, des musiciens, des danseurs et des personnes accompagnées, des formations pour prévenir les troubles musculosquelettiques, des sensibilisations sur les précautions standards d'hygiène, la responsabilité, les mesures de protection juridique, mais aussi le déploiement des opticiens mobiles, la signature d'une convention avec l'hôpital de Vienne et bien d'autres choses encore.

PERSPECTIVES

- L'année 2025 verra la réalisation d'un nouveau projet culture et santé construit en lien avec le territoire de Beaurepaire et les habitants de Grand Ouest. "Le handicap sort de sa bulle !" Aussi, Yann Degruel, auteur de BD, va amener les participant-·es à créer ensemble et raconter autrement l'histoire de ce lieu et de ceux qui évoluent en son sein. Toute cette démarche plurielle concourt à l'inclusion des personnes sur leur territoire et à développer la citoyenneté ainsi que les liens entre tous.

Établissements Habitat et Accompagnement

Foyer d'Accueil Non Médicalisé Le Tréry

Abdelmoughit KABBAJ,
Directeur

Agrément :

41 places d'internat, Taux d'occupation 93,95%

8 places en SAJ Taux d'occupation 93,72%

2 places d'Accueil Temporaire. Taux d'occupation 30,68%

Nombre de professionnels

54.55 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accueil de 41 personnes adultes en hébergement permanent réparties sur 2 maisons de 12 personnes, 1 maison de 11 personnes et une quatrième de 6 personnes ainsi que 2 places d'accueil temporaire. L'établissement dispose aussi d'un service d'accueil de jour de 8 places. Le Foyer le Tréry propose des prestations pour répondre aux besoins des personnes accompagnées en termes, d'habitat/accompagnement aux actes de la vie quotidienne, de santé somatique ou psychique, d'autonomie, de participation sociale

LES FAITS MARQUANTS

- L'évaluation HAS de l'établissement a été effectué en 2024. Le rapport de cette évaluation a été complété d'un plan d'action mettant en exergue les actions correctives relatives aux critères impératifs non validés par l'établissement.
- Cette année a été marquée par le renouvellement de la convention tripartite avec la pharmacie de Vinay /Cabinet d'IDE libérale / Le Tréry afin de pérenniser la sécurisation du circuit du médicament au sein de l'établissement.
- D'autres conventions ont été renouvelées : avec un professeur APA, une musicienne, une animatrice de marionnettes.
- Par ailleurs, l'équipe des monitrices éducatrices, avec le concours du comptoir du Tréry, a organisé la friperie avec la participation des familles. L'établissement a également ouvert ses portes, à l'occasion de la journée de l'autonomie, à une classe de l'école primaire de Vinay. Les élèves et les résidents ont participé à des jeux, des chants et ont partagé un goûter.
- En fonction de leur projet, des résidents bénéficient d'accès libre pour aller et venir en dehors de l'établissement.
- Manifestations culturelles : Summum / MC2 à Grenoble.
- Le Projet « Jardin du Tréry » a été livré par le prestataire, présenté aux résidents ainsi qu'aux professionnels et a fait l'objet d'une information au CVS.

PERSPECTIVES

- **Renforcer la visée inclusive des prestations proposées par le FANM Le Tréry passe par une approche globale et intégrée qui valorise la participation active des personnes accueillies et leur insertion dans la société :**

-Evaluer et personnaliser les parcours : les professionnels adaptent l'offre de service aux besoins individuels ; chaque résident a des besoins et des attentes uniques.
-Promouvoir l'autonomie et la participation active : les professionnels encouragent les résidents à prendre des décisions sur leur quotidien (choix des activités, organisation des temps libres, gestion de la prise repas, etc.).
-Sensibiliser les éducateurs à la prise en compte de la diversité et à la gestion des besoins spécifiques des résidents. Une approche empathique et ouverte à la différence est essentielle pour renforcer l'inclusion.
-Être à l'écoute des résidents pour s'assurer qu'ils puissent s'exprimer librement sur leurs besoins et leurs droits. Les représentants des usagers au CVS font remonter les problèmes afin d'améliorer la qualité de vie au foyer.
- Encourager la mixité sociale : un partenariat avec un collège de Vinay et avec la Mairie de Têche pour créer des ponts entre les résidents et une partie de la population avoisinante. L'ambition est de renforcer des liens avec l'extérieur par l'ouverture sur le quartier et le développement des initiatives pour que les résidents puissent interagir avec la communauté locale.

Établissements Habitat et Accompagnement

EAM – EANM La Monta

Guillaume FOCQUENOY,
Directeur

EAM

56 places dont 1 place d'accueil temporaire

EAM GRAND OUEST

12 places dont 1 place d'accueil temporaire

Occupation : 94,70%

Nombre de professionnels

99,2 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accueil et accompagnement de personnes de 20 à 60 ans en internat.
Les personnes accueillies sont atteintes de déficience intellectuelle avec troubles associés nécessitant un accompagnement médicalisé pour l'EAM. L'établissement dispose d'un agrément pour accueillir des personnes porteuses de TSA.

LES FAITS MARQUANTS

- Dans un contexte de recrutement toujours difficile, l'établissement a poursuivi la dynamique engagée. L'évaluation externe menée en début d'année a souligné l'engagement et le souci d'un accompagnement bientraitant et respectueux des droits fondamentaux. Un grand déménagement a permis la recomposition des maisons de vie, impliquant pleinement les habitants et les professionnels. Le projet du pôle d'activité et de la vie sociale (PAVS) a vu le jour pour proposer du yoga, du rugby, des arts plastiques, du cinéma, de la musique, avec une fois par mois le café santé et le café citoyen pour la plus grande joie des résidents.

PERSPECTIVES

- 2025 sera une année où l'établissement va consolider les orientations prises en 2024 : les droits des résidents et la logique domiciliaire traduits pour exemple dans le PAVS. Pour ce dernier, l'équipe souhaite consolider les activités déjà en cours, en proposer de nouvelles et travailler à la création un espace de rencontre en concertation avec les résidents.

Unité Médicalisée d'Accueil de Jour pour personnes Adultes Autistes.

UMAJAA

Guillaume FOCQUENOY,
Directeur

EAM

11 places dont 1 séquentielle

Occupation : 82.85%

Nombre de professionnels

10,95 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accueil de jour et accompagnement de personnes de 20 à 60 ans.
Les personnes accueillies sont porteurs de troubles du spectre autistique nécessitant un accompagnement médicalisé (unité médicalisée).

LES FAITS MARQUANTS

- Le service a monté progressivement sa capacité d'accueil, passant de 7 à 12 usagers, en tenant compte des spécificités de l'autisme, notamment la prise en compte du besoin d'accompagnement en « un pour un » nécessaire afin de pouvoir concilier autisme et collectivité.
- Le service a travaillé autour d'un projet de service au regard de sa pérennisation avec un déménagement à envisager , au vu de l'augmentation des effectifs.

PERSPECTIVES

- L'établissement, par le support du siège, va donc se mettre en recherche de nouveaux locaux. Dans l'attente, les équipes continuent le travail dans l'accueil des usagers avec leur spécificité. Les accueils aujourd'hui hétérogènes doivent être affinés afin de créer une réelle dynamique de groupe rendant possible l'atteinte d'objectifs éducatifs.

Établissements Habitat et Accompagnement

Maison d'accueil spécialisée Charminelle (MAS)

Maryam COUROSSE,
Directrice

EAM

36 **places internat, taux occupation 100%**

4 **places externat, taux occupation 0%**

Nombre de professionnels

55,55 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accueil de personnes adultes 365 jours/an en internat ou externat.
Accompagnement à la vie quotidienne.
Sont proposées des activités culturelles, sociales artistiques, sportives et thérapeutiques.

LES FAITS MARQUANTS

- L'année 2024 fut marquée par l'évaluation HAS qui a mobilisé l'ensemble des habitants et des professionnels de l'établissement. Cette évaluation a permis la réalisation d'un plan d'actions ayant pour objectif de poursuivre le travail engagé concernant les droits des personnes.
- Le déploiement du projet « logique domiciliaire » a permis la mise en place d'activités recensées dans un planning d'activités hebdomadaire construit avec les habitants et transmis aux familles. L'expérimentation des repas partagés s'est avérée concluante et va ainsi se poursuivre.
- L'année a également permis de lancer le projet « Animation journalière ». Ce projet mené par les habitants, leurs familles et les professionnels de l'établissement a pour objectif de proposer une animation de qualité au sein de l'établissement. Cela passe par la définition d'un rythme d'activités au sein de la journée, le réaménagement des espaces de vie (patio, maisons de vie, extérieurs), le questionnement concernant la notion de vie en soirée…
- Habitants, familles et professionnels ont pu se réunir afin de définir une vision commune de l'animation journalière. Un travail a été lancé afin de réaménager le patio (espace de vie des habitants). Les habitants ont pu être accompagnés dans des magasins de meubles afin de choisir le mobilier de leurs espaces communs. Le choix de l'installation d'un bar au sein du patio a également été fait. Les investissements permettant de mener le projet à bien seront privilégiés dans le Plan pluriannuel d'investissements (PPI) 2025.

PERSPECTIVES

- Poursuivre le projet animation journalière, lancement des travaux du patio, aménagement des espaces, réfection des maisons de vie.
- Ouvrir un accueil de jour de 4 places.
- Création d'un espace sensoriel dans un local attenant au patio actuellement utilisé en lieu de stockage.
- Poursuivre la démarche qualité en déployant le plan d'action HAS.

Établissements Habitat et Accompagnement

Le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SAMSAH Autisme Grenoble

Cynthia LAUBER,
Directrice

20 **places d'accueil**

Taux d'occupation au 31.12.2024 : 105%

Nombre de professionnels

8,1 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- **Accompagnement pluridisciplinaire à destination des adultes ayant un diagnostic d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) sans déficience intellectuelle, âgés de 20 à 30 ans, au domicile, dans l'environnement de la personne, résidant dans le Sud Isère.**
- **Les aidants et les professionnels sont eux aussi inclus dans l'accompagnement pour créer un environnement porteur pour l'autodétermination de la personne, l'insertion sociale et professionnelle.**
- **Accompagnement individuel avec des propositions de temps collectifs.**

LES FAITS MARQUANTS

- L'année 2024 a été marquée par des mouvements en ressources humaines et des mouvements concernant les personnes accompagnées. Cette concomitance de mouvement a prouvé de nouveau l'agilité du SAMSAH qui, malgré les changements, a su préserver sa qualité d'intervention, proposer des nouvelles activités physiques et sportives en découverte, préserver sa programmation des groupes soutien aux habilités sociales et a pu faire découvrir le panel de ses outils et leurs usages pour sensibiliser les professionnels de l'Afiph lors d'une soirée dédiée. Le dicton du SAMSAH est resté d'actualité en 2024, « petit mais costaud » car le SAMSAH a gardé sa volonté d'agir toujours pour et vers les personnes, et s'est préparé sur la fin d'année à inaugurer l'année des 20 ans de la loi du handicap par l'organisation d'une journée en format adapté et personnalisé TSA.

PERSPECTIVES

- Un top départ 2025 donné lors de la journée du 11 février avec le Réseau International de Processus de Production du Handicap avec comme thématique : « Neurodivergence : l'autodétermination à travers mon parcours de vie et mon projet personnalisé ». Journée de sensibilisation sur le Modèle de Développement Humain commune pour les personnes concernées, leurs aidants, les professionnels de l'Afiph et les partenaires. Suivie d'une évaluation croisée avec la Monta pour un test grandeur nature avant la vraie évaluation HAS d'octobre 2025 avec le SAVS.

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Cynthia LAUBER,
Directrice

Site Grenoble (3 équipes + siège)
Site Voiron
Site Bourgoin-Jallieu
Site Pont-Evêque

498 **places d'Hébergement**

Taux d'occupation au 31.12.2024 : 103%

Nombre de professionnels

48,15 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Le service d'accompagnement à la vie sociale a pour but de soutenir les personnes adultes en situation de handicap dans la réalisation de leur projet de vie, à leur domicile, dans leur environnement de vie.
Ecoute, soutien, vie quotidienne, logement, liens, partenaires, accès aux droits, soins, hygiène, culture et loisirs : tous les domaines sont explorés et toutes les ressources sont mobilisées.

LES FAITS MARQUANTS

- Une année sous le signe de la concertation, de la refondation.
- Un des caps de cette année a été de se concerter avec les personnes accompagnées grâce aux temps territoriaux d'expression proposés : expression libre, découverte culturelle, lien social et rencontres partenariales ont rythmé les temps collectifs.
- L'autre cap a été sur la dynamique partenariale : structuration d'une dynamique entre associations porteuses d'un SAVS en Isère, rapprochements avec les communautés professionnelles territoriales de santé pour que le SAVS ne reste pas seul face aux difficultés santé des personnes accompagnées et consolidation des partenariats santé mentale (semaine information santé mentale).
- Cette année a vu naître un partenariat fort en prévention et accompagnement, pour accompagner les changements face aux enjeux du médico-social, avec la médecine du travail.

PERSPECTIVES

- L'année 2025 sera une année sous le signe de l'autodétermination. Le SAVS entame une coopération avec l'université et un laboratoire de recherche pour une recherche-action sur les postures des professionnel(le)s favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées.
- Le SAVS initiera son virage du numérique pour faciliter son quotidien professionnel et être ressource pour faciliter l'accès aux droits.
- Le SAVS a démarré son année par une évaluation croisée avec les Foyers Isère Rhodanienne et Centre Isère pour se préparer à l'évaluation HAS d'octobre.

Afiph Emploi Compétences Organisme de formation de l'Afiph

Marjorie Rougier
Directrice

Nombre d'heures de formation
1365
(157 formations)

Nombre de stagiaires accompagnés
1475

Nombre de professionnels
10 et les 33 formateurs

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Le centre de formation propose les actions de formations et les accompagnements vers et dans l'emploi. L'offre s'adresse aux travailleurs d'Esat, aux professionnels du secteur médico-social et aux entreprises. Les objectifs des actions : acquérir les qualifications professionnelles pour les personnes en situation de handicap, l'actualisation de connaissances dans le cadre de la formation professionnelle continue pour les professionnels.
L'offre propose les projets d'accompagnement dans l'aménagement de l'environnement de travail des personnes en situation de handicap et sensibiliser les employeurs aux handicaps pour favoriser le maintien dans l'emploi et accompagner les situations d'inaptitude.

LES FAITS MARQUANTS

- Nouvelle direction à partir de mars 2023 et Salons de l'emploi « TalentsH+ » à Grenoble et à Bourgoin-Jallieu.
- Renouvellement de la certification Qualiopi réussie.
- DE2A – dispositif d'accompagnement des étudiants TSA.

PERSPECTIVES

- Dispositif d'accompagnement « Horizon 360 » qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en situation de handicap qui a pour objectifs de renforcer l'autodétermination et construire un projet professionnel adapté à leurs besoins spécifiques.

Le dispositif comprend 5 étapes :
- Diagnostic et évaluation des compétences transversales,
- Découverte de soi, de sa personnalité professionnelle et de ses besoins spécifiques d'aménagement,
- Exploration des métiers via la réalité virtuelle et des rencontres professionnelles,
- Immersion accompagnée en entreprise,
- Finalisation du projet professionnel.

Le dispositif s'appuie sur des méthodes pédagogiques innovantes : outils interactifs (Réalité Virtuelle, outils informatiques, jeux éducatifs) et suivi collaboratif avec les référents de parcours.

Travail et Insertion

Afiph Entreprises Centre Isère
Paviot/Voiron, La Buisse, Vinay

Thomas ECOIFFIER,
Directeur

220 places ETP
Taux d'occupation 91,78%

Nombre de professionnels
50,88 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accueil d'adultes en situation de handicap ayant une reconnaissance travailleur handicapé, notifiée par la MDA. Accompagnement par le travail, à travers des activités professionnelles en atelier, des prestations extérieures, des mises à disposition collective ou individuelle auprès d'employeurs dans le secteur de droit commun. Accompagnement médico-social à travers la co-construction du projet personnalisé et une adaptation des activités proposées (montée en compétence, formation, mobilité) et diverses activités de soutien.

LES FAITS MARQUANTS

- Afiph Entreprises Centre Isère a développé une nouvelle prestation en entreprise depuis La Buisse, impliquant chaque jour cinq travailleurs. Parallèlement, cette année a vu la reprise régulière de l'activité notamment dans les ateliers de montage et de conditionnement.
- Concernant les ressources humaines, un changement a été apporté à l'organigramme pour renforcer à la fois la professionnalisation et l'insertion des travailleurs : création d'un poste de Moniteur d'atelier et d'un Chargé du magasinage à La Buisse, ainsi qu'un poste de Chargé de mission d'insertion en transversal.
- Sur le plan de la représentation : organisation des élections d'un représentant des travailleurs et des membres du Conseil de la Vie Sociale. De plus, une instance mixte, composée de travailleurs et de salariés, a été mise en place. Cette instance a pour objectif d'aborder des sujets tels que la sécurité, les conditions, et la qualité de vie au travail.
- Enfin, dans un souci d'ouverture sur les territoires, AECI a participé à la Semaine de l'autonomie sur le territoire de Vinay. Cela s'est concrétisé par l'accueil d'écoles primaires au sein de l'atelier de Vinay et par la participation à plusieurs événements organisés pendant la semaine.
- Lancement du projet : Territoire Inclusion sur le Pays Voironnais et Saint-Marcellin, en collaboration avec l'UNIRV et l'AISG et des établissements œuvrant pour l'insertion. Un travail collaboratif a été initié pour réaliser un livret d'accueil destiné aux entreprises, afin de faciliter l'insertion des travailleurs dans le monde professionnel.

PERSPECTIVES

- Pour le projet de 2025, des étudiants en école d'ingénieur interviendront pendant 14 jours afin d'améliorer les flux de production au sein de l'atelier de mécano-soudure à Voiron. Leur mission consistera à analyser les processus de travail actuels, identifier les points de blocage, puis proposer des solutions pour fluidifier l'organisation. Ce projet sera réalisé en collaboration étroite avec l'ensemble des parties prenantes de l'Esat, notamment les travailleurs et les encadrants afin d'intégrer leurs besoins et contraintes dans la conception de solutions ergonomiques et optimisées.

Travail et Insertion

Afiph Entreprises Agglomération Grenobloise

Grégoire COAT,
Directeur

239 places occupées sur 260 ETP
Taux d'occupation global : 92%

Nombre de professionnels
55,7 ETP

61 salariés

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accueil d'adultes en situation de handicap ayant une reconnaissance travailleur handicapé, notifiés par la MDA.
- Accompagnement par le travail : activités professionnelles en atelier, prestations extérieures, mises à disposition collectives ou individuelles.
- Accompagnement médico-social : co-construction du projet personnalisé, adaptation des activités de travail (montée en compétences, formation, mobilité), activités de soutien.

LES FAITS MARQUANTS

- Poursuite du plan de transformation des Esat : mise en place de la mutuelle, de l'instance mixte et du délégué des personnes, formation de l'ensemble des travailleurs au pouvoir d'agir.
- Evaluation HAS.
- Renouvellement de certification iso 9001.

PERSPECTIVES

- 2025 verra la mise en place d'une nouvelle organisation des directions des Esat et la poursuite du projet de réflexion/projection ESAT 2030.

Afiph Entreprises Sud Isère

Champ-sur-Drac, Lumbin, Susville, Vizille

Grégoire COAT,
Directeur

Agrément :
234 places, ETP au 31/12/24 : 227 (93,83 %)

Nombres de personnes accueillies au 31/12/24 :
248

Nombre de professionnels
59,26 ETP

ACCOMPAGNEMENT AESIG PROPOSÉ

Accueil d'adultes en situation de handicap ayant une reconnaissance travailleur handicapé, notifiée par la MDA.
Accompagnement par le travail : activités professionnelles en atelier, prestations extérieures, mises à disposition collectives ou individuelles.
Accompagnement médico-social : co-construction du projet personnalisé, adaptation des activités de travail (montée en compétence, formation, mobilité), activités de soutien.

LES FAITS MARQUANTS

Au niveau institutionnel :
- poursuite du plan de transformation des Esat mise en place de la mutuelle, de l'instance mixte et du délégué des personnes, formation de l'ensemble des travailleurs au pouvoir d'agir.
- Evaluation HAS réalisé.

Au niveau économique :
- Une vingtaine de nouveaux clients dont 2 nouvelles communes : La Buissière et le Cheylas (propreté urbaine).
- Une nouvelle entreprise pour de la prestation In Situ : Petzl.

Au niveau RH :
- Évolution de l'organigramme à la cuisine centrale.

PERSPECTIVES

2025 verra la mise en place d'une nouvelle organisation des directions des Esat Afiph Entreprises et la poursuite du projet de réflexion/projection Esat 2030.

Travail et Insertion

Afiph Entreprises Isère Rhodanienne

Denis JEUNE,
Directeur

256 places
Taux d'occupation 92%

Nombre de professionnels
52,59 ETP

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accueil d'adultes en situation de handicap ayant une reconnaissance travailleur handicapé, notifiés par la MDA. Accompagnement par le travail, à travers des activités professionnelles en atelier, des prestations extérieures, des mises à disposition collective ou individuelle auprès d'employeurs dans le secteur de droit commun. Accompagnement médico-social à travers la co-construction du projet personnalisé et une adaptation des activités proposées et diverses activités de soutien.

LES FAITS MARQUANTS

- 2024 a été une année importante sur le plan de la qualité avec le passage de l'évaluation HAS et avec le renouvellement de l'agrément Iso 9001. Les deux audits ont été passés avec succès.
- Les établissements continuent à proposer des plans de développement de compétences pour les travailleurs et leurs efforts ont été récompensé par l'obtention de permis B, et de permis AM, qui favorisent la mobilité des travailleurs.
- Poursuite du travail avec les partenaires médico sociaux (CMP Repsy, EMIL) et de nouveaux partenaires en faisant intervenir les CPAM sur de la sensibilisation au cancer et la gendarmerie sur des informations sur les dangers d'internet.

LES FAITS MARQUANTS ENTREPRISES ISÈRE RHODANIENNE

- Les AEIR ont eu une activité soutenue tout au long de l'année 2024. La stratégie commerciale est, depuis plusieurs années, d'absorber plus de travail que nécessaire et de sous-traiter à d'autres Esat de l'Afiph le surplus afin d'écrêter la charge, si besoin.
- Ainsi, en 2024, l'Esat a atteint un chiffre d'affaires annuel jamais atteint jusque-là soit 2.579 k€ (+10% par rapport à 2023). Une hausse importante liée au développement de plusieurs clients dont Calor.
- Poursuite des contacts avec le milieu ordinaire pour les travailleurs au travers de mises à disposition et de prestation de services et les actions sur le site de Moins du groupe SEB ont été récompensées par un prix entreprise et inclusion, remis à la préfecture du Rhône en octobre.
- En termes de RH, 2024 a été marquée par les nouvelles élections de CSE et le report des négociations sur le temps de travail, mais aussi par un nombre de démissions inhabituel sur cet établissement.

LES FAITS MARQUANTS ENTREPRISES NORD ISÈRE

- Finalisation de l'instance mixte paritaire qui regroupe des travailleurs de l'Esat et des représentants des professionnels, avec des formations proposées.
- Information générale par l'Assistante sociale aux travailleurs approchant l'âge de la retraite.
- Journée portes ouvertes en octobre 2024.
- Mise en place d'une instance sur l'éthique composée de professionnelles des AENI et ouverte sur le territoire.
- L'activité économique a été marquée par le renforcement des partenariats avec les autres Esat Afiph, au travers du développement de nouvelles productions pour Calor. Les activités dans le milieu ordinaire ont continué à se développer, avec la nécessité de s'adapter à la volatilité des demandes (dépendance de client vis à vis du marché de la construction) mais un bon niveau d'activité a pu être maintenu.

PERSPECTIVES

- Les projets principaux, vont être, le projet ESAT 2030, le travail sur le nouveau projet associatif, la mise en place de la nouvelle organisation des directions et le lancement du nouvel ERP, ainsi que les impacts du nouvel accord sur les temps de travail sur l'organisation de l'établissement.
- Poursuivre les propositions de nouvelles réponses aux travailleurs avec un appel à projet « nutrition et activité physique » CPAM et la formation de 4 travailleurs avec Handiwork dans un supermarché avec pour objectif une certification « employé libre-service » démarrée début février.

Afiph Entreprises Nord Isère

Denis JEUNE,
Directeur

Atelier de Bourgoin-Jallieu
Atelier de La-Tour-Du-Pin
Atelier de St-Clair-De-La-Tour

240 ETP mixte de 18 à 62 ans.
256 personnes accueillies.

Nombre de professionnels
46.55 ETP
en CDI
1 ETP en alternance.

ACCOMPAGNER TOUS
LES POSSIBLES

afiph
afiph.org

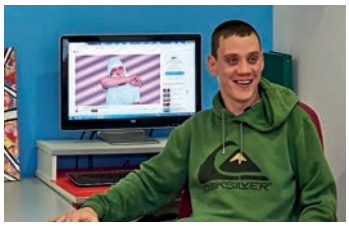

Association loi 1901 déclarée n° 4596 reconnue d'utilité publique (décret du 11 mars 1968)
3, avenue Marie Reynoard – CS 70003 – 38029 GRENOBLE CEDEX 2
Tél. 04 76 46 39 66 Courriel : accueil@afiph.org

www.afiph.org

SUIVEZ-NOUS ->

Conception : pierrefrayysse.com - Rédactrice en chef : A.Nicolas - Crédits photos : Totemstudio, Afiph, Virginie Bandet, B. Moyen - Mai 2025